

Fixée initialement au 6 septembre,
la rentrée scolaire reportée au 21 P2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Dimanche 9 août 2026 / N° 1398 / PRIX 20 DA



Détenu pendant près de deux semaines par un groupe criminel armé
L'Algérie accueille un ressortissant allemand enlevé au Niger P16

Le département de Saïd Sayoud anticipe les risques d'inondation **UNE STRATÉGIE PRÉVENTIVE DÉPLOYÉE À TRAVERS LES WILAYAS**

Il a été procédé à « la mobilisation et la réquisition des moyens humains et matériels, ainsi qu'au renforcement de la coordination entre les différents secteurs et services, tout en garantissant la rapidité d'intervention en cas d'urgence, notamment au niveau des zones et des points exposés aux risques d'inondation ». P5



Exploration énergétique **SOUND ENERGY QUITTE À SON TOUR LE MAROC** P4



Dans sa livraison du mois en cours
LA REVUE EL DJEÏCH TRACE AU MARQUEUR LA SÉCURITÉ ET LA STABILITÉ DE L'ALGÉRIE P2

Après le tragique accident de Boumerdès
Le parquet livre les éléments de l'enquête,
les prévenus placés en détention

L'enquête préliminaire révèle plusieurs éléments troublants, dont une vitesse de 121,63 km/h, une défaillance du système de freinage et la présence de stupéfiants dans l'organisme du chauffeur. Trois individus ont été placés en détention provisoire. P2



DANS SA LIVRAISON DU MOIS EN COURS

La revue *El Djeich* trace au marqueur la sécurité et la stabilité de l'Algérie

Dans son numéro, de fraîche date, du mois d'août, la revue *El Djeich* a focalisé sur trois paramètres fondamentaux et complémentaires les uns des autres. Il s'agit de la réalisation « d'acquis qualitatifs et historiques » et d'un climat de « sécurité et de stabilité » du pays ; pointe son éditorialiste.

Une occurrence qui, aux yeux de ce dernier, reste le fruit d'une vision clairvoyante et d'une fidélité constante aux sacrifices des anciens, ainsi que d'une conviction profonde selon laquelle la sécurité et la souveraineté nationales constituent le socle sur lequel se construisent les réalisations. Intitulé « La stabilité de la Patrie: devoir sacré », l'éditorial souligne, de fait, que « l'histoire glorieuse de notre pays est jalonnée de pages lumineuses qui dépassent le simple cadre du souvenir. Elles incarnent des valeurs sans cesse renouvelées, des principes profondément enracinés et des engagements transmis de génération en génération », est-il soutenu.

Et au rédacteur de poursuivre que, parmi ces étapes impérissables qui ont marqué la mémoire nationale, figurait la Journée nationale de l'Armée nationale populaire, « instituée par Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, en reconnaissance du rôle de l'institution militaire dans la défense de la Patrie et de sa souveraineté, dont nous avons célébré, avec fierté et gratitude, ce 4 août, la cinquième édition », écrit-il. Dans la foulée, il rappellera que cette commémoration intervenait dans un contexte régional et international marqué par l'enchevêtrement des défis et l'accélération des mutations,

non sans mettre en avant que l'Algérie poursuivait, dans un climat de sécurité et de stabilité, des réalisations qualitatives et historiques dans divers domaines, renforçant l'investissement, développant les infrastructures de base et consolidant les fondements du développement économique et social.

Autant dire, une dynamique qui confirme que l'Algérie ne se limitait pas à préserver son présent seulement, mais « œuvre avec confiance à bâtir son avenir, animée par une volonté inflexible et une détermination inébranlable », estime *El Djeich*.

In fine, la revue a rappelé, à cet égard, le récent entretien du Président de la République avec les repré-

sentants des médias nationaux où il avait réaffirmé l'attachement indélébile de l'Algérie à la défense de sa souveraineté et de l'indépendance de sa décision nationale. En effet et tout en saluant le « degré de conscience atteint par le citoyen

algérien dans sa manière d'appréhender les différents défis », rappelle-t-on, Abdelmadjid Tebboune avait affirmé que « l'Algérie ne se soumet ni aux pressions, ni aux menaces, ni n'est achetée ni vendue », a martelé le président de la République. **N. B.**



Fixée initialement au 6 septembre La rentrée scolaire reportée au 21

La date de la rentrée scolaire 2026/2027 qui était initialement fixée au 6 septembre prochain a été officiellement reportée au 21 du même mois.

En effet, les services du Premier ministère ont annoncé, hier, un ajustement du calendrier de la rentrée scolaire, reportée au 21 septembre pour les élèves. Le changement concerne également les dates de reprise pour le personnel administratif et les enseignants. Selon le calendrier établi, la reprise du personnel administratif est fixée au 6 septembre, alors que celle des enseignants aura lieu le 13 du même mois.

Il y a lieu de préciser que depuis que le ministère de l'Education nationale a fixé la rentrée au 6 septembre, des voix se sont élevées pour demander son report, dont des députés et syndicats. Ces derniers ont invoqué les conditions climatiques difficiles que connaissent notamment les wilayas du Sud durant cette période, caractérisées par une hausse extrême des températures, demandant ainsi d'étudier la possibilité de reporter le calendrier de la rentrée scolaire jusqu'à l'amélioration des conditions météorologiques.

APRÈS LE TRAGIQUE ACCIDENT DE BOUMERDÈS Le parquet livre les éléments de l'enquête, les prévenus placés en détention

Le procureur général près la Cour de Boumerdès, Kara Chaker, a présenté, hier, les premiers résultats de l'enquête préliminaire ouverte à la suite du tragique accident de bus à El Karma (ex-Figuier).

En préambule, le procureur général a rendu hommage aux victimes, présentant ses condoléances à leurs familles et priant pour un prompt rétablissement aux blessés.

Il a, ensuite, tenu à préciser que, dès la survenue de l'accident, le parquet avait ordonné l'ouverture d'une enquête approfondie afin de déterminer avec précision les circonstances et les causes du drame.

Identification des victimes en moins de 48 heures. Compte tenu de la gravité de l'accident, les autorités judiciaires ont eu recours à des examens externes des dépouilles ainsi qu'à des autopsies afin de permettre l'identification des victimes. L'opération d'identification a été achevée dans un délai n'excédant pas 48 heures, a précisé le procureur général.

Selon les premiers éléments de l'enquête, le voyage avait été annoncé sur une page baptisée « Ayoub Voyage », qui proposait au public des excursions touristiques. Le prix du voyage était fixé à 1.400 DA. Le chauffeur de l'autocar était chargé de passer récupérer les personnes inscrites à cette excursion.

L'enquête a également établi que, la

veille du drame, le conducteur s'était rendu dans la wilaya de Jijel avant de rentrer dans la soirée. Il a ensuite assuré le déplacement vers Boumerdès, soit un trajet effectué dans un intervalle de moins de 24 heures. L'autocar accidenté était, par ailleurs, utilisé dans le cadre du transport universitaire, mais également pour l'organisation de voyages touristiques durant la saison estivale.

Une route sans anomalie apparente

L'accident s'est produit au lieu-dit « El Karma », à Boumerdès, sur une route présentant une déclivité de 7 %. Les constatations effectuées sur place n'ont fait apparaître aucune anomalie particulière au niveau de la chaussée. Aucun nid-de-poule, fissure, trace d'huile, présence d'eau ou de sable n'a été relevé.

La route était également équipée de dispositifs de sécurité et de barrières de protection jugés conformes aux normes. Les investigations techniques ont permis d'estimer à 121,63 km/h la vitesse à laquelle circulait l'autocar avant le freinage.

Un autocar homologué pour 51 passagers...

L'examen des pneumatiques a révélé qu'ils étaient, dans l'ensemble, en bon état et ne présentaient pas de défaut

apparent. Le contrôle technique du véhicule a également établi que sa validité était en cours jusqu'au 2 octobre 2029. L'autocar disposait d'une capacité réglementaire de 51 personnes, chauffeur compris, alors qu'il transportait 64 passagers au moment de l'accident.

L'expertise du système de freinage de service et de secours n'a révélé aucune défaillance antérieure à l'accident. De même, l'examen du système de direction n'a fait apparaître aucun défaut préexistant. En revanche, le contrôle du système d'assistance au freinage moteur par actionnement électromagnétique a révélé des défaillances importantes antérieures à l'accident, son efficacité ne dépassant pas 50 %.

Le chauffeur conduisait sous l'effet de psychotropes

L'un des éléments les plus préoccupants révélés par l'enquête concerne le conducteur. Selon le procureur général, celui-ci conduisait l'autocar sous l'influence de substances psychotropes de différentes catégories. L'exploitation de son téléphone portable a, par ailleurs, permis de retrouver un enregistrement audio correspondant à une conversation téléphonique. L'enregistrement contient notamment la phrase : « Il faut l'aider avec les freins pour qu'on puisse l'utiliser », selon les éléments communi-

qués par le parquet. Les enquêteurs ont également retrouvé trois enregistrements audio datés du 30 juillet dernier, dans lesquels sont notamment prononcées les phrases : « Il me faut des comprimés de "Saroukh"... Combien t'en faut ? ... Il m'en faut quatre... Combien tu m'as compté ? ... 220 ». Ces éléments font partie des investigations menées autour de la consommation et de la circulation de substances psychotropes.

Le chauffeur sans contrat de travail ni assurance

Autre constat relevé par l'enquête, le chauffeur ne disposait d'aucun contrat de travail le liant au propriétaire de l'autocar et n'était pas assuré par celui-ci. Au terme des premières investigations judiciaires, plusieurs personnes ont été placées en détention provisoire. Le propriétaire de l'agence de voyages a ainsi été placé sous mandat de dépôt.

Son frère, présenté comme étant lié à l'agence touristique « Berbère Tour », a également été placé en détention provisoire. Le médiateur chargé de l'organisation du voyage pour le compte de l'agence « Berbère Tour » a, lui aussi, été placé en détention provisoire. L'enquête judiciaire se poursuit afin de déterminer l'ensemble des responsabilités dans ce drame et d'établir les circonstances exactes ayant conduit à l'accident. ■

 	Quotidien national d'information édité par la SARL ADRA COM Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger Redaction@lexpressquotidien.dz www.lexpressquotidien.dz Tél./Fax : 028 26 99 24 Service-pub@lexpressquotidien.dz	GÉRANT : NOURDINE BRAHMI DIRECTEUR HONORAIRE: ZAHIR MEHDAOUI DIRECTEUR DE LA PUBLICATION RABAH YUCEF RABAH «POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77 Email : agence.rcgic@anep.com.dz Programation.rcgic@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz	Impression: Société d'Impression d'Alger (SIA) Diffusion: Media Distribution Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.
---	---	--	--

UN ALLIÉ DE POIDS POUR LE TSGP

L'APPO affiche son plein soutien au projet

L'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO) soutient pleinement le projet de gazoduc transsaharien Nigeria-Niger-Algérie (TSGP), qualifié par Farid Ghezali, secrétaire général de l'APPO, de « projet structurant pour l'Afrique ».

PAR MAHREZ Z.

Dans un entretien accordé à Energies Media, Farid Ghezali explique que l'Organisation entend principalement « plaider pour une vision continentale », favoriser la convergence politique entre les acteurs concernés et rappeler que ce type d'infrastructure peut contribuer à renforcer la sécurité énergétique de l'Afrique et sa place sur les marchés internationaux. « L'APPO n'est pas le maître d'ouvrage du projet », précise-t-il. Son rôle consiste plutôt à agir comme « catalyseur, soutien stratégique et facilitateur de dialogue » entre les pays concernés. Cette approche s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Organisation visant à renforcer l'intégration du secteur énergétique africain. Par ailleurs, en réponse à une question sur la tenue du Forum des PDG des compagnies pétrolières nationales, prévu en octobre 2026 au Cap, en Afrique du Sud, Farid Ghezali indique que cette rencontre devra notamment permettre de renforcer la coopération entre les compagnies nationales, à travers des synergies dans le raffinage, le commerce transfrontalier, la mobilisation des capitaux locaux et la valorisation des marchés intra-africains. Pour le secrétaire général de l'APPO, « les compagnies nationales doivent devenir des acteurs de l'intégration africaine, pas seulement des opérateurs nationaux ». À l'approche de la COP31, prévue en novembre 2026 en Turquie, l'APPO entend également défendre une position favorable à une transition énergétique « juste, réaliste et adaptée aux besoins de l'Afrique ». Farid Ghezali rappelle que « le continent représente moins de 5 % des émissions historiques » et estime qu'« il ne doit pas être privé des moyens de valoriser ses ressources alors qu'il a encore besoin d'énergie, d'industrialisation et d'un accès universel à l'électricité ». À l'occasion de la COP31, l'APPO défendra ainsi, selon son secrétaire général, un message fondé sur la responsabilité et l'équilibre : soutenir la transition énergétique et la réduction des émissions, tout en refusant une approche qui sacrifierait le développement africain. Dans cette perspective, souligne Farid Ghezali, « le gaz naturel



doit être reconnu comme une énergie de transition et de développement pour l'Afrique ». En réponse à une question sur la Banque africaine de l'énergie (BAE), le secrétaire général de l'APPO rappelle que cette institution, dont le démarrage est annoncé pour septembre prochain, avec Abuja, au Nigeria, comme siège et un capital initial de 500 millions de dollars, doit apporter une réponse africaine au financement du développement énergétique du continent. Selon lui, la banque doit permettre aux pays producteurs de mieux valoriser leurs ressources et de financer des projets parfois considérés comme trop risqués par les banques internationales. Elle doit également soutenir l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'amont à la transformation locale. « L'objectif est notamment de conserver davantage de valeur sur le continent, de sécuriser les projets structurants et de réduire la dépendance aux financements extérieurs, jugés parfois volatils et soumis à des contraintes qui ne correspondent pas toujours aux réalités africaines. » Dans un premier temps, affirme Farid Ghezali, « les financements seront orientés vers des projets à effet transformateur rapide, notamment les raffineries, les infrastructures de transport et

de stockage, les gazoducs, les terminaux de GNL et les projets de gaz-to-power ». L'ambition est de financer des projets bancables, stratégiques et à fort impact sur l'intégration énergétique africaine, tout en améliorant la sécurité énergétique, la valeur ajoutée locale et le commerce intra-africain. L'APPO travaille également, indique Farid Ghezali, à la mise en place d'une plateforme numérique destinée à donner la priorité aux entreprises africaines dans les appels d'offres du secteur énergétique. Sa mise en service est prévue vers la fin de 2026 ou le début de 2027. L'objectif est de « donner davantage de visibilité aux entreprises africaines et de mieux organiser l'information sur les marchés énergétiques à l'échelle du continent ». Farid Ghezali insiste également sur la nécessité de faire bénéficier les PME locales de cet outil. La plateforme devrait ainsi prévoir des catégories par taille d'entreprise, des filtres par pays et par niveau de qualification, un accompagnement à l'enregistrement et un accès facilité aux informations sur les marchés. « L'enjeu n'est pas seulement de favoriser les grands groupes africains, mais de faire émerger toute la chaîne de sous-traitance locale », souligne-t-il. ■

La « Police de l'eau » bientôt opérationnelle

Annoncé jeudi depuis Oum El-Bouaghi, le projet de création de la « Police de l'eau » devrait être officialisé dans les prochains jours, selon le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza. Cette structure aura notamment pour mission de lutter contre les raccordements illicites et les atteintes délibérées aux réseaux d'eau potable, responsables, avec les fuites et la vétusté des canalisations, de déperditions estimées à 30%, voire 40% dans certaines wilayas. Le ministre dénonce notamment le détournement de l'eau potable à des fins commerciales, à travers le remplissage de citernes destinées à la revente. Il assure que l'État entend désormais lutter contre ces pratiques, tout en précisant que la vocation de cette nouvelle police sera autant de protéger la ressource que de sanctionner les contrevenants. Parallèlement, le secteur



de l'Hydraulique prévoit de renforcer les infrastructures destinées à l'irrigation agricole, notamment à Oum El-Bouaghi, ainsi que la généralisation du retraitement des eaux au profit de l'agriculture. La modernisation du réseau reposera également sur les nouvelles technologies.

Des systèmes de contrôle à distance et des capteurs seront progressivement déployés, à partir de 2027, au niveau des conduites, réservoirs et stations de pompage afin d'améliorer le suivi des réseaux, la fiabilité des données et la rapidité d'intervention en cas de défaillance. ■

Éditorial l'EXPRESS

EL HADJAR, LA RENAISSANCE

PAR MAHDI B

Le temps est-il venu pour le complexe sidérurgique d'El Hadjar de renaître de ses cendres ? Le fleuron de l'industrie lourde algérienne, un complexe sidérurgique unique en Afrique, qui a donné de bons et loyaux services au développement du pays, ne peut pas mourir d'une belle mort. Le temps de sa mise à la casse n'est pas encore venu et, avec ses capacités installées, il doit prochainement reprendre du service pour faire repartir la machine industrielle nationale. C'est précisément ce que veulent et entendent réaliser les cadres du secteur de la sidérurgie, et plus particulièrement ceux du complexe d'El Hadjar, même si certains de ses équipements de production sont devenus obsolètes, car arrivés en fin de vie et ne répondant plus aux normes actuelles de production. La visite, en fin de semaine, du ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, au complexe d'El Hadjar a été de celles qui peuvent donner une seconde vie aux grandes installations industrielles. Et, pour le moins, le représentant du gouvernement a prononcé les paroles attendues par les milliers de travailleurs du complexe, les responsables du secteur et même les économistes : El Hadjar ne sera pas enterré et ne connaîtra pas une fin prématurée, après les différentes opérations de restructuration et les accords de joint-venture conclus avec des leaders mondiaux de l'acier, dont Mittal. La phrase forte a donc été prononcée par le ministre Yahia Bachir, qui a annoncé que « la relance et la modernisation du complexe sidérurgique d'El Hadjar représentent une priorité stratégique en tant que fondement essentiel pour le développement de l'industrie lourde » algérienne. De quoi relancer l'espoir de voir l'un des plus importants secteurs de l'économie nationale renaître de ses cendres. Car, au fond, El Hadjar dispose d'une « base industrielle considérable et de potentialités importantes », a expliqué le ministre. Un état des lieux positif et encourageant qui, selon le premier responsable du secteur industriel national, nécessite le lancement d'un « programme urgent de modernisation et de remplacement de certains équipements pour répondre aux critères mondiaux en termes de productivité, d'efficacité et de compétitivité ». Pour y parvenir, il faudra s'attaquer à quelques fondamentaux : moderniser les moyens de production grâce aux technologies les plus récentes, intégrer l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis la réduction directe du fer jusqu'aux produits finis, développer des partenariats industriels internationaux fondés sur le principe du « gagnant-gagnant », créer davantage de valeur ajoutée et de nouveaux emplois afin de renforcer la souveraineté industrielle de l'Algérie. À partir de là, on peut espérer qu'après une période d'absence, le secteur industriel sera relancé et, surtout, qu'il connaîtra de profondes transformations afin de retrouver sa véritable place dans l'économie nationale : celle de locomotive du développement. Les projets miniers et industriels structurants réalisés récemment, notamment la mine de Gara Djebilet et les nouveaux produits sidérurgiques, dont le laminé à froid produit à Oran, confirment cette nouvelle tendance à la renaissance de l'industrie lourde algérienne. Les annonces du ministre de l'Industrie sont de celles qui appellent à des changements structurels pour mettre en place une industrie lourde performante, capable de répondre d'abord à la demande nationale, puis aux exigences des marchés économiques mondiaux actuels et à venir. Cette nouvelle politique industrielle à laquelle aspire l'Algérie consiste, en réalité, à remettre à plat l'existant et à repartir sur de nouvelles bases, en prenant en compte, d'une part, les capacités intrinsèques du pays en matière d'infrastructures, de financements, de potentiel minier et de formation d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et, d'autre part, la mise en place d'un environnement favorable aux start-up. Celles-ci pourraient constituer la courroie de transmission entre le hard industriel et le soft power de la relance technologique et financière du secteur. Les entreprises issues de la Tech et les universités seraient ainsi appelées à jouer le rôle de cerveau et de tour de contrôle du nouveau modèle industriel auquel aspirent les pouvoirs publics. Cette renaissance du complexe d'El Hadjar et du secteur industriel en général ne naîtra pas du néant. Le tissu industriel existe déjà et il s'agit, dans un premier temps, avant les grandes manœuvres visant à faire émerger un secteur productif et performant, de remettre en activité les usines et les entreprises à l'arrêt faute de financements ou d'aides publiques, de stimuler un solide partenariat public-privé et d'associer les start-up à ce mouvement global. En fin de parcours, deux éléments fondamentaux devront être réunis : les financements et la technicité. À ces conditions, le complexe d'El Hadjar est capable de renaître, tel le phénix.

57 arrestations et saisie de 10,5 tonnes de drogue en provenance du Maroc

Au total, 57 personnes ont été arrêtées et 10,5 tonnes de drogues saisies lors d'une opération menée par la Police espagnole contre un réseau international de trafic de stupéfiants opérant à Madrid et approvisionné depuis le Maroc, rapportait, hier, samedi le journal espagnol El Independiente. Intitulé «La Police nationale saisit 10 tonnes de haschisch et arrête 57 personnes dans six provinces», et se référant à un communiqué de la préfecture de police, le journal a fait savoir que les stupéfiants, en provenance du Maroc, étaient introduits clandestinement dans la péninsule Ibérique par voie maritime avant d'être acheminés par route dans des appartements loués au nord de Madrid, où ils étaient stockés.

Depuis ces lieux, la drogue était ensuite distribuée vers d'autres provinces espagnoles ainsi que vers des réseaux européens. Au total, 57 personnes ont été arrêtées, dont 45 à Madrid, cinq à Valence, trois à Malaga, deux à Guadalajara, une à Burgos et une à Almería, a-t-on expliqué. Le journal espagnol a indiqué que les personnes interpellées sont poursuivies pour plusieurs délits, notamment appartenance à une organisation criminelle, trafic de stupéfiants, falsification de documents et détention illégale de munitions. Dix-huit d'entre elles ont été placées en détention provisoire, a-t-il précisé.

La même source a indiqué que 20 perquisitions ont également été effectuées à Madrid (15), Guadalajara (2), Malaga (2) et Valence (1). Ces opérations ont permis la saisie de plus de 10.500 kilos de haschisch, 1.100 kilos de marijuana, 47 jerrycans d'essence destinés à approvisionner les bateaux utilisés pour le trafic de drogue, 19 véhicules, 12 montres de luxe, 50.800 euros en espèces ainsi qu'une arme à feu.

Le journal a précisé que l'enquête, menée sous la direction du Tribunal central d'instruction numéro 1 de la Cour nationale, avait débuté en août 2025, après que les enquêteurs eurent détecté que le réseau canalisait ses activités illicites via une plateforme de messagerie cryptée.

Après plusieurs mois d'investigations, les agents ont confirmé l'existence d'une structure criminelle internationale particulièrement organisée, spécialisée dans l'introduction de haschisch et de marijuana par les côtes espagnoles, en vue de leur distribution sur le marché national et vers d'autres pays européens. D'après les éléments de l'enquête, les profits issus du trafic de drogue étaient réintroduits dans le circuit légal au moyen de prêts frauduleux, de l'achat de biens immobiliers et de véhicules haut de gamme, ainsi que par la falsification de fiches de paie et de factures à travers des sociétés écrans.

EXPLORATION ÉNERGÉTIQUE

Sound Energy quitte à son tour le Maroc

Le 4 août dernier, la société britannique Sound Energy a officialisé son départ du Maroc. Elle a cédé ses actifs au groupe marocain Managem. Ce retrait s'inscrit dans une longue série. Depuis 2017, au moins sept compagnies étrangères ont quitté le pays : Circle Oil, Gulfsands, Europa Oil & Gas, SDX Energy, Energean, Genel Energy et, désormais, Sound Energy. La plupart sont britanniques.

Seules Circle Oil, une entreprise irlandaise, et Energean, une entreprise grecque, font exception. Ces départs ne s'expliquent pas par l'absence de découvertes. Circle Oil avait notamment trouvé du gaz sur le permis Sebou onshore en 2014. Gulfsands y avait ensuite repéré du pétrole en 2015. SDX Energy a annoncé une nouvelle découverte de gaz en septembre 2023, à la suite du forage du puits KSR-21. Europa Oil & Gas avait, pour sa part, obtenu fin 2020 un permis sur le gisement d'Inezgane, dans le bassin d'Agadir, évoquant un potentiel de 10 milliards de barils. Deux ans plus tard, la compagnie se retirait, n'ayant pas réussi à trouver un partenaire pour financer les forages. Aucune de ces découvertes n'a donné lieu à une annonce officielle concernant le volume des réserves, ni à un développement commercial. Les déclarations sur l'ampleur des ressources marocaines restent floues. Certaines sources évoquaient 1 400 milliards de pieds cubes de gaz pour le gisement offshore d'Anchois, découvert en 2009. En se retirant en 2025, Energean indiquait que les résultats du puits Anchois-3 étaient inférieurs aux attentes et que la compagnie n'espérait que des quantités commerciales de l'ordre de 30 milliards de mètres cubes. Graham Lyon, directeur général de Sound Energy,



avait lui-même oscillé. En août 2024, il estimait que le Maroc avait besoin de « miracles » pour devenir un leader mondial du gaz, compte tenu de la faiblesse des réserves découvertes. Six mois plus tard, en février 2025, il affirmait que le potentiel géologique du pays « pourrait dépasser 20 000 milliards de pieds cubes de gaz ». L'analyse de la plateforme Al-Taqa, signée par Abderrahmane Salah, écarte le climat d'invest-

tissement comme cause principale. Les compagnies étrangères obtiennent généralement 75 % des parts dans les permis d'exploration, contre 25 % pour l'Office national des hydrocarbures et des mines. Les difficultés semblent davantage liées à la nature du sous-sol. On observe notamment des infiltrations d'eau récurrentes dans les puits, une présence importante d'argile difficile à maîtriser lors du forage et une obs-

truction progressive des réservoirs profonds. La plupart des compagnies concernées étaient de taille modeste et peu expérimentées. Energean faisait figure d'exception. Les chiffres officiels sur les réserves restent dispersés. Ces retraits successifs dessinent toutefois un paysage clair. Le Maroc attire des opérateurs, suscite des espoirs, enregistre des découvertes, puis voit les projets s'enliser et tout tomber à l'eau. **B. B.**

ENCLAVE ESPAGNOLE

Ceuta, instrument de pression

PAR BOUALEM B.

Fin juillet dernier, la ville de Ceuta a connu un afflux massif de migrants. Le président de la ville autonome a évoqué jusqu'à 80 000 entrées en quelques heures, par mer et par terre.

Pedro Sánchez a qualifié l'épisode d'invasion et d'atteinte à l'intégrité territoriale, avant de se rendre sur place. Les habitants l'ont accueilli par des huées, scandant : « Ceuta n'est pas à vendre. » Un jeune Marocain qui avait traversé la mer à la nage a confié aux journalistes qu'il s'était senti utilisé comme un pion. Cette expérience a changé son projet de rejoindre l'Europe, a-t-il dit. Dans un article paru le 4 août, le Financial Times place cet événement dans une logique plus large. Le roi Mohammed VI dispose en effet d'un moyen de pression direct sur le Premier ministre espagnol : le contrôle des flux migratoires vers Ceuta, Melilla et les Canaries. Madrid dépend de la coopération de Rabat pour contenir les départs. Cette dépendance n'est pas nouvelle. En 2021, le Maroc avait déjà laissé passer environ 8 000 migrants après l'accueil par l'Espagne d'un dirigeant du Front Polisario. Riccardo Fabiani, de l'International Crisis Group, n'exclut pas un rôle officiel marocain dans l'épisode récent, destiné à faire passer un message. Le différend territorial alimente le dé-



séquilibre. Le Maroc ne reconnaît pas la souveraineté espagnole sur Ceuta et Melilla, deux villes qui sont passées sous la couronne d'Espagne au XVI^e siècle et qui sont les seules parcelles européennes sur le continent africain. Dans certains cercles marocains, on parle encore de « Ceuta occupée ». La planification militaire espagnole intègre d'ailleurs l'hypothèse d'une défense armée de ces territoires. Sur la scène internationale, les deux dirigeants ont pris des chemins divergents. Mohammed VI a cultivé une proximité affichée avec Donald Trump. Rabat a même annoncé le baptême d'une autoroute traversant le Sahara occidental au nom du président américain. De son

côté, Sánchez s'est opposé à la guerre en Iran et a refusé l'accès de Washington aux bases de Rota et Morón, ce qui lui a valu l'hostilité de la droite américaine et israélienne. Le Premier ministre espagnol a également cherché à resserrer ses liens avec l'Algérie, mais le réseau commercial qui unit les deux pays pousse Madrid à ménager Rabat. Sánchez préfère souvent taire ses réserves concernant la gestion marocaine de

la frontière. Depuis 2022, l'Espagne a multiplié les gestes. La lettre de Sánchez au roi, dans laquelle il qualifie le plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental de base la plus sérieuse, réaliste et crédible, a marqué un tournant. Madrid a ensuite soutenu la candidature commune pour la Coupe du monde 2030, défendu les intérêts marocains dans plusieurs dossiers européens et évité toute initiative susceptible d'irriter Rabat, allant même jusqu'à dissuader les souverains espagnols de se rendre à Ceuta et Melilla. Ce profil bas révèle toutefois une erreur de lecture. Alors que l'Espagne croyait obtenir une stabilisation durable de ses frontières sud, le Maroc y voyait une étape. Une fois la position espagnole verrouillée sur le Sahara occidental, Rabat a naturellement déplacé ses ambitions vers les enclaves du nord. La diplomatie marocaine progresse ainsi, marche après marche, en s'appuyant sur la dépendance migratoire et sur le rapport de force territorial, comme l'ont instinctivement senti les habitants de Ceuta. Leur réaction face à Sánchez n'était pas seulement de la colère locale. Elle exprimait le sentiment d'être traités comme une monnaie d'échange dans un jeu plus large, où la souveraineté espagnole sur ces territoires est toujours contestée et où le contrôle des flux humains est un outil permanent. ■

LE DÉPARTEMENT DE SAÏD SAYOUD ANTICIPE LES RISQUES D'INONDATION

Une stratégie proactive préventive à travers les wilayas

En prévision des pluies d'automne et des risques d'inondations, le Ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports déploie une stratégie proactive à travers les wilayas. Cette action s'articule autour de réunions de coordination locales, de vastes opérations de nettoyage des réseaux d'assainissement et de la mobilisation anticipée des moyens d'intervention d'urgence.

PAR MERIEM KACI

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a entrepris une série de mesures anticipatives et préventives à travers les différentes wilayas du pays, en prévision des intempéries attendues à la fin de la saison estivale et au début de l'automne, a indiqué hier un communiqué du ministère. Ces mesures interviennent dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à « renforcer les dispositions anticipatives et à élever le niveau de préparation, en prévision des intempéries attendues avec la fin de la saison estivale et le début de l'automne, où les wilayas du pays ont commencé à prendre un ensemble de mesures préventives à l'échelle locale ».

Dans ce cadre, les autorités locales ont tenu « des réunions de coordination avec la participation des différents services et organismes concernés, au cours desquelles l'accent a



été mis sur le niveau de préparation, l'évaluation de la situation au niveau des points sensibles et des points noirs, ainsi que l'arrêt des plans d'intervention en prévision d'éventuelles perturbations météorologiques ».

Les services concernés ont entamé

des opérations de « nettoyage et d'entretien des avaloirs, des bouches d'évacuation des eaux pluviales, des réseaux d'assainissement, des oueds et des cours d'eau, outre la levée des obstacles et le traitement des lacunes relevées, à même d'assurer la

fluidité de l'écoulement des eaux et de limiter les risques d'accumulation et de montée des eaux », ajoute la même source.

Dans le même contexte, il a été procédé à « la mobilisation et la réquisition des moyens humains et maté-

riels, ainsi qu'au renforcement de la coordination entre les différents secteurs et services, tout en garantissant la rapidité d'intervention en cas d'urgence, notamment au niveau des zones et des points exposés aux risques d'inondation ».

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la concrétisation des directives visant à « privilégier l'action anticipative et préventive et à renforcer la préparation sur le terrain, de manière à contribuer à la protection des citoyens et de leurs biens et à atténuer les effets d'éventuelles intempéries », conclut le communiqué.

En effet, pour faire face aux catastrophes majeures, aux crises graves ou aux intempéries menaçant les personnes, les biens et l'environnement, le ministère de l'Intérieur déclenche un plan ORSEC (Organisation de la Réponse de sécurité civile) et ce en fonction de la nature, l'ampleur de la catastrophe ou des moyens à mettre en œuvre, dont les risques de pluies diluviennes, et risque d'inondation pour prévoir le risque des crues et de la remontée des eaux. ■

Rentrée de la formation professionnelle d'octobre 2026

Les inscriptions se poursuivront au 26 septembre

Les inscriptions pour la rentrée de la formation professionnelle au titre de la session d'octobre 2026 ont débuté hier et se poursuivront jusqu'au 26 septembre prochain, a indiqué le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Ces inscriptions ouvrent aux jeunes de nouvelles perspectives pour l'acquisition de qualifications, le perfectionnement des compétences et la construction d'un avenir professionnel prometteur, en adéquation avec les exigences du marché du travail et les grands projets nationaux.

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels avait annoncé que la période d'inscription « s'étalera du 8 août au 26 septembre 2026, la rentrée officielle de la formation étant fixée au 4 octobre 2026 ».

Les inscriptions s'effectuent via le site électronique <https://takwin.dz>, précise la même source, rappelant que la rentrée de la formation professionnelle d'octobre 2026 est placée sous le slogan « Ton métier...le guide de ta vision pour ton avenir ».

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Plus de 1.000 web-marchands désormais recensés

Le nombre de web-marchands ayant intégré la plateforme de paiement sur Internet en Algérie a franchi le seuil symbolique de 1.000 à fin juin 2026, traduisant la dynamique soutenue que connaît la monétique dans le pays. Selon les dernières données du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique), l'Algérie comptait 1.004 web-marchands à la fin du premier semestre 2026, contre 644 à la même période de l'année précédente, soit une progression de 55 %.

Cette évolution, rapporte l'APS, s'explique par « les initiatives engagées pour le développement des moyens de paiement électronique, qui ont permis d'améliorer les conditions d'accessibilité des commerçants à la plateforme dédiée », souligne le GIE Monétique.

La forte progression du nombre de web-marchands figure parmi les principaux facteurs ayant favorisé la hausse des transactions de paiement sur Internet, dont le nombre a atteint 15.431.994 opérations au premier semestre 2026, en hausse de 52 % par rapport à la même période de 2025.

La valeur totale des transactions réalisées via Internet s'est élevée à près de 346 milliards de dinars, enregistrant une croissance exceptionnelle de 867 % sur un an, une performance qui s'explique notamment par l'intégration des moyens de paiement électronique pour le règlement des échéances du programme AADL 3, des frais du Hadj ainsi que pour l'achat des moutons de l'Aïd El-Adha. Ainsi, le secteur des services administratifs a poursuivi, durant les six premiers mois de l'année, sa forte progression, avec une hausse de 155 %.

Selon le GIE Monétique, ce segment continue de gagner en importance dans l'activité du paiement sur Internet, re-

présentant désormais 19 % de l'ensemble des transactions, tandis que le secteur des télécommunications qui dominait largement les paiements en ligne ces dernières années, a vu sa part reculer à 46 %, contre 92 % en 2020.

Autre fait marquant du semestre, le secteur des assurances a connu une progression spectaculaire de 1.307 %. Le nombre de ses transactions est passé de 40.309 au premier semestre 2025 à 567.192 durant la même période de 2026, sous l'effet notamment des nouvelles dispositions interdisant le recours aux paiements en espèces dans ce secteur.

S'agissant du paiement de proximité, les transactions effectuées sur les terminaux de paiement électronique (TPE) ont dépassé les huit millions d'opérations au premier semestre, en hausse de 81 % sur un an, pour une valeur totale de 82 milliards de dinars (+106 %).

Le semestre a également été marqué par le franchissement, durant chacun de ses six mois, du seuil d'un million de transactions mensuelles, avec un record historique de 1,64 million d'opérations enregistré en mai, porté notamment par l'intensification des paiements liés à l'achat des moutons de l'Aïd El-Adha.

Le nombre de transactions enregistrées au cours du premier semestre 2026 représente à lui seul près du volume cumulé réalisé entre le lancement du paiement par TPE en Algérie en 2016 et la fin de l'année 2023, d'après les données du GIE Monétique, soulignant que cette accélération « illustre un changement des comportements des porteurs de cartes, de plus en plus favorables et confiants quant à l'utilisation des TPE pour le règlement des biens et services ». Concernant le paie-

ment mobile, le bilan du GIE Monétique fait ressortir une progression de 32 % de la valeur des transactions intra-bancaires (entre les clients d'une même banque) réalisées par QR Code, à 32 milliards de dinars. Les transactions de type P2P (transfert de compte à compte) ont également progressé de 32 %, atteignant 397 milliards de dinars, ce qui en fait la deuxième activité monétique en valeur, derrière les retraits sur distributeurs automatiques de billets (DAB/GAB).

Le paiement mobile interbancaire a, pour sa part, connu une forte accélération au premier semestre 2026, avec une croissance de 1.200 % des transactions par QR Code et de 490 % des opérations P2P.

Lancés officiellement au début de l'année 2025 sous l'appellation « DZ Mob Pay », ces deux services reposent sur l'interopérabilité assurée par le switch mobile national, mis en service en juin 2024. Le dispositif compte actuellement sept banques pilotes, avec une extension progressive prévue à l'ensemble des établissements bancaires.

En matière de retraits par carte bancaire, le nombre d'opérations effectuées sur les distributeurs automatiques de billets (DAB/GAB) a dépassé les 131 millions de transactions valides au premier semestre 2026, en hausse de 16 % sur un an, pour une valeur supérieure à 2.448 milliards de dinars (+15 %).

A fin juin 2026, le parc national comptait 4.919 distributeurs automatiques de billets en service, soit un ratio de 14,73 automates pour 100.000 adultes, contre 13,84 une année auparavant, selon le GIE Monétique rappelant que la moyenne mondiale s'établissait à 40,42 automates pour 100.000 adultes en 2023.

R. E.

Accidents de la route

13 morts et 536 blessés en 48 heures

Treize personnes sont décédées et 536 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué hier un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tiaret avec 6 morts et 2 blessés, suite à une collision entre un véhicule et un camion, au niveau de la commune de Chehaima, daïra d'Ain Dehab, précise la même source.

Durant la même période, l'intervention des secours de la Protection civile a permis l'extinction de 7 incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger, Batna, Médéa, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Mila et Mostaganem.

Par ailleurs, et dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 1791 interventions ayant permis de sauver 1199 personnes de noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 509 autres et d'évacuer 83 autres vers les structures sanitaires locales, ajoute le communiqué, déplorant, toutefois, le décès par noyade en mer d'un jeune homme âgé de 23 ans au niveau de la Daïra de Zéralda.

Concernant les décès par noyade dans les réserves d'eaux, les secours ont enregistré 3 personnes décédées à travers les wilayas de Khenchela (2) et Laghouat (1). En outre, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 57 incendies du couvert végétal, dont 10 incendies de forêts, dans plusieurs wilayas du pays, selon la même source.

« JIBAYA'TIC »

Les 17 motifs de **rejet** du paiement électronique

FATIHA FATIHA A.

Cette initiative vise à faciliter l'accomplissement à distance des obligations fiscales, tout en accompagnant les usagers dans leurs déclarations et le règlement de leurs impôts et taxes. La Direction générale des impôts (DGI) poursuit ainsi sa démarche de digitalisation des services fiscaux en mettant à la disposition des contribuables un guide pratique et une brochure explicative consacrés au paiement électronique via la plateforme « Jibaya'tic ». À travers ces supports, l'administration fiscale entend simplifier l'utilisation de ce nouveau service et accompagner les contribuables dans l'accomplissement de leurs obligations fiscales, notamment la déclaration et le paiement à distance des impôts et taxes concernés. Le guide détaille les différentes étapes permettant d'effectuer un paiement électronique, les conditions requises pour bénéficier de ce service, ainsi que les moyens de paiement disponibles. Il fournit également des indications sur le suivi des opérations et recense les principales difficultés susceptibles d'entraîner le rejet d'une transaction. La DGI a notamment identifié 17 motifs susceptibles d'entraîner le rejet d'une opération de paiement électronique. Parmi les principales causes figurent l'insuffisance de provision, le dépassement de la limite de découvert autorisée ou l'expiration de cette autorisation, ainsi que la clôture ou l'inexistence du compte bancaire. Le rejet peut également intervenir en cas de gel ou de saisie du compte, d'opposition bancaire, de faillite ou de liquidation, d'interdiction bancaire ou encore en cas de décès du titulaire du compte. D'autres motifs sont liés à des erreurs dans les coordonnées ou les données bancaires renseignées, à l'utilisation d'une devise autre que le dinar algérien ou encore à la transmission multiple d'un même ordre de virement. La DGI précise par ailleurs qu'en cas de rejet d'une opération de paiement, il n'est pas possible de renouveler automatiquement la tentative par voie électronique, même après la disparition de la cause ayant provoqué le rejet. Le contribuable doit alors se rapprocher de la recette des impôts afin de procéder au règlement de ses dettes fiscales ou demander au receveur de réactiver l'opération. Le paiement électronique via « Jibaya'tic » est actuellement destiné aux impôts et taxes résultant des déclarations fiscales électroniques. Il ne couvre pas, à ce stade, les dettes fiscales antérieures ni les montants restant en cours de recouvrement. En revanche, le dispositif permet notamment le paiement des amendes liées aux déclarations « néant » déposées hors délai. La plateforme offre l'avantage d'être accessible 24 heures sur 24, permettant ainsi aux contribuables d'effectuer leurs déclarations et de régler les montants dus sans avoir à se déplacer auprès des recettes des impôts. Une fois le

La Direction générale des impôts (DGI), relevant du ministère des Finances, vient de mettre à la disposition des contribuables un guide ainsi qu'une brochure explicative consacrés au service de paiement électronique disponible sur la plateforme numérique « Jibaya'tic ».



paiement effectué avec succès, un reçu électronique de paiement comportant un code QR est délivré à l'utilisateur. La Direction générale des impôts rappelle également que le recours au paiement électronique est obligatoire pour les contribuables relevant de la Direction des grandes entreprises (DGE). Pour les autres catégories, le dispositif demeure facultatif. Il concerne notamment les contribuables soumis au régime du réel ou au régime du réel simplifié, ainsi que ceux relevant de l'impôt forfaitaire unique (IFU) au niveau des centres des impôts et de leurs inspections. Pour accéder au service, le contribuable doit disposer d'un compte sur la plateforme « Jibaya'tic », délivré par les services fiscaux. Les modalités de paiement dépendent ensuite du moyen choisi. Pour le paiement par virement, un compte bancaire est nécessaire et ses coordonnées doivent être préalablement enregistrées sur la plateforme. Pour le paiement électronique, le contribuable peut notamment utiliser une carte Edahabia ou une carte CIB. Le dispositif prévoit par ailleurs la possibilité pour les comptables d'effectuer les déclarations et les paiements pour le compte de leurs clients. Cette procédure est soumise à la présentation d'une procuration légale et au rattachement des comptes des contribuables concernés au compte du comptable auprès des services fiscaux. Les profes-

sionnels mandatés peuvent également suivre l'état des opérations de paiement directement à travers la plateforme et télécharger le reçu électronique de paiement une fois la transaction validée. Dans son guide, la DGI revient également sur plusieurs difficultés pratiques susceptibles d'être rencontrées par les utilisateurs. Il peut notamment s'agir d'une forte pression sur la plateforme à l'approche des échéances déclaratives, de l'oubli du mot de passe, de la fermeture d'un compte ou encore de l'absence de certaines déclarations sur l'espace du contribuable. Face à ces situations, l'administration fiscale invite les usagers à prendre contact avec les services des impôts ou le service d'assistance électronique, afin de permettre le traitement et la résolution des problèmes rencontrés. À travers la mise en place et la vulgarisation de ce service, la Direction générale des impôts entend ainsi renforcer la dématérialisation des procédures fiscales, réduire les déplacements des contribuables et améliorer la rapidité et la traçabilité des opérations de paiement. Le paiement électronique constitue, dans ce cadre, l'un des principaux leviers de modernisation de l'administration fiscale, en permettant aux contribuables d'accomplir une partie de leurs obligations à distance, dans un environnement numérique sécurisé et accessible en permanence.

MOISSON-BATTAGE Des mesures renforcées pour assurer le bon déroulement de la campagne

Les walis de la République à travers les différentes wilayas du pays ont pris une série de mesures de terrain et organisationnelles ayant contribué «au bon déroulement de la campagne moisson-battage et à la réalisation d'un progrès considérable dans ses différentes étapes», a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, selon l'APS. Ces mesures, intervenant en application des instructions des hautes autorités du pays et sous le suivi direct du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, ont englobé «la tenue de réunion d'évaluation périodiques, l'intensification des sorties de terrain, l'activation des cellules de coordination, de suivi, de veille et de prise en charge immédiate des préoccupations des agriculteurs ainsi que la levée sans délai des entraves enregistrées». Elles ont concerné aussi «l'application du plan de transfert des moissonneuses-batteuses et du matériel agricole depuis les wilayas où les opérations de récolte ont été achevées vers les wilayas où la campagne est toujours en cours», en sus de «l'exploitation des capacités excédentaires de stockage au niveau des wilayas avoisinantes au profit des wilayas connaissant une pression dans les opérations de collecte, permettant ainsi une exploitation optimale des moyens nationaux avec le renforcement de la coordination et de la solidarité entre wilayas», ajoute le communiqué. Les mesures prises sur le terrain, sous la supervision des walis, ont reflété «l'efficacité de la coordination entre les différents intervenants et contribué à accélérer le rythme de collecte de la récolte, conformément aux orientations de Monsieur le président de la République». Elles confirment également «l'efficacité du suivi direct engagé par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports pour assurer le parachèvement de la campagne moisson-battage dans les meilleures conditions et dans les délais impartis», conclut le document.

R.E.

IMPORTATIONS Les opérateurs bénéficient d'un délai supplémentaire pour régulariser leurs procédures

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'octroi de délais supplémentaires aux opérateurs économiques exerçant dans le domaine de l'importation destinée à la revente en l'état, afin de leur permettre de parachever les procédures de domiciliation bancaire et de satisfaire aux différentes formalités liées aux opérations d'importation, selon l'APS. A cet effet, la durée de validité du visa des programmes prévisionnels destinés à la domiciliation bancaire a été prorogée de 45 jours à 90 jours, précise le ministère. Il a été également décidé de proroger jusqu'au 15 septembre 2026 la validité du visa des programmes prévisionnels visés au cours du premier semestre de l'année 2026, au profit des opérateurs n'ayant pas encore achevé les démarches de domiciliation bancaire, ajoute la même source.

R.E.

SMALL BUSINESS HUB

863 **opportunités** de partenariat et de sous-traitance proposées aux entreprises

La plateforme numérique Small Business Hub de l'Agence Nationale de Soutien et de Développement de l'Entrepreneuriat (NESDA), met à la disposition des entreprises algériennes pas moins de 863 consultations émanant de partenaires économiques, offrant ainsi de nouvelles opportunités de partenariat, de sous-traitance et de développement d'activités. «À travers cette plateforme, les entreprises peuvent accéder aux dernières offres et de-

mandes de coopération exprimées par différents opérateurs économiques, tout en bénéficiant d'un espace leur permettant d'entrer directement en contact avec un réseau élargi de partenaires potentiels», indique la NESDA dans sa page officielle facebook. Cette initiative vise notamment à faciliter la mise en relation entre les entreprises et à favoriser l'émergence de nouvelles opportunités commerciales et industrielles. Elle constitue également un outil permettant aux petites et

moyennes entreprises de diversifier leurs activités, d'élargir leur portefeuille de clients et de renforcer leur présence sur le marché. Les entreprises intéressées sont ainsi invitées à consulter les 863 consultations actuellement disponibles sur la plateforme et à y enregistrer leurs établissements afin de pouvoir identifier les opportunités correspondant à leurs domaines d'activité et proposer leurs propres capacités et services. À travers cette démarche, Small Business Hub entend contribuer au déve-

loppement des relations inter-entreprises et à la création de partenariats économiques de qualité, notamment dans le domaine de la sous-traitance, en ouvrant de nouvelles perspectives de croissance pour les entreprises. Les opérateurs économiques sont donc appelés à saisir ces opportunités et à s'inscrire sur la plateforme afin de tirer profit de ces offres de coopération et de renforcer leur intégration dans les réseaux économiques et industriels.

F.A.

CAMPAGNE CÉRÉALIÈRE 2026

Vers un **record** historique de plus de 50 millions de quintaux

Les premiers indicateurs de la campagne nationale de moisson-battage 2026 laissent entrevoir une récolte céréalière record, estimée à plus de 50 millions de quintaux.

FATIHA A.

Une performance sans précédent, attribuée à une préparation anticipée des opérations, au renforcement des infrastructures de stockage et à la modernisation des moyens de récolte, qui confirme la dynamique engagée par l'Algérie pour accroître sa production agricole et renforcer sa sécurité alimentaire. La campagne nationale de moisson-battage 2026 pourrait marquer une étape décisive dans l'histoire de l'agriculture algérienne. Les premières estimations font état d'une production céréalière qui dépasserait les 50 millions de quintaux, un niveau inédit depuis l'indépendance. Pour les spécialistes, cette performance illustre les progrès enregistrés par la filière céréalière grâce à une politique de modernisation, à une meilleure anticipation des campagnes agricoles et au renforcement des infrastructures de soutien à la production. Invité, jeudi, à l'émission Économie Multimédia, le spécialiste en sécurité hydrique et alimentaire, le Dr Ibrahim Mahouch, a qualifié la campagne 2026 de « meilleure campagne céréalière jamais réalisée en Algérie », estimant que les résultats attendus traduisent les effets positifs des réformes engagées ces dernières années en faveur du développement de la production nationale. Selon lui, les indicateurs disponibles permettent d'envisager une récolte dépassant les 50 millions de quintaux, un volume qui constituerait un record historique pour le pays et renforcerait les perspectives de réduction de la dépendance aux importations de céréales, enjeu majeur de la stratégie nationale de sécurité alimentaire. Pour le spécialiste, cette performance exceptionnelle trouve son origine dans la préparation méthodique de la campagne, engagée plusieurs mois avant le début des récoltes. Les autorités ont, selon lui, mis en place un dispositif opérationnel près de six mois à l'avance, permettant de mobiliser les moyens humains, techniques et logistiques nécessaires au bon déroulement des opérations. Cette anticipation s'est traduite par une meilleure coordination entre les différents intervenants de la filière, notamment les services agricoles, les coopératives, les organismes de stockage, les entreprises de mécanisation ainsi que les agriculteurs. Elle a également permis d'assurer la disponibilité des

équipements, d'organiser les circuits de collecte et de prévenir les difficultés susceptibles de ralentir les opérations de moisson.

Le Dr Mahouch estime que cette nouvelle approche constitue un changement qualitatif dans la gestion des campagnes agricoles en Algérie, privilégiant désormais la planification, la coordination et l'efficacité opérationnelle.

L'une des principales innovations saluées par l'expert concerne le développement des capacités nationales de stockage. Avec 350 silos mis en place à travers plusieurs wilayas, l'État a considérablement renforcé les infrastructures destinées à accueillir les récoltes céréalières.

Selon le Dr Mahouch, ces nouvelles installations jouent un rôle stratégique à plusieurs niveaux. Elles permettent d'abord de préserver la qualité des céréales en limitant les pertes liées aux conditions climatiques ou aux contraintes de transport. Elles contribuent également à fluidifier la collecte des récoltes en rapprochant les centres de stockage des zones de production.

Cette proximité réduit sensiblement les distances parcourues par les agriculteurs, diminue les coûts logistiques et accélère les opérations de livraison, tout en offrant de meilleures conditions de commercialisation. Les producteurs peuvent ainsi écouler leurs récoltes plus rapidement, dans un cadre mieux organisé et avec une réduction des délais d'attente.

Pour l'expert, ces investissements constituent désormais un maillon essentiel de la politique nationale de développement de la filière céréalière. Autre facteur déterminant dans la réussite de cette campagne : le renforcement du parc national de matériel agricole. Le spécialiste a particulièrement salué la décision des pouvoirs publics d'importer 10 000 moissonneuses-batteuses modernes, une mesure qu'il considère comme un soutien concret aux producteurs.

Les campagnes précédentes avaient parfois été marquées par un déficit en équipements de récolte, entraînant des retards dans les travaux de moisson et, dans certains cas, des pertes de production. L'arrivée de ces nouvelles machines permet aujourd'hui d'accroître les capacités d'intervention sur le terrain, de réduire les délais de récolte et d'améliorer l'efficacité globale des opérations.

Au-delà de leur impact immédiat, ces équipements participent à la modernisation progres-



sive de l'agriculture nationale en favorisant une mécanisation plus performante, capable d'accompagner l'augmentation des superficies cultivées et des volumes produits.

Si le bilan de la campagne 2026 apparaît particulièrement encourageant, le Dr Mahouch estime qu'il est indispensable de maintenir cette dynamique. Il a ainsi appelé les agriculteurs à engager rapidement les travaux préparatoires de la prochaine campagne, notamment les opérations de labour et de semis, afin de respecter le calendrier agricole. L'expert recommande également d'intensifier le recours à l'agriculture intelligente, fondée sur l'utilisation des technologies numériques, des systèmes d'information climatique, de l'optimisation de l'irrigation et de la gestion raisonnée des intrants. Selon lui, ces outils permettront d'améliorer davantage les rendements tout en assurant une utilisation plus rationnelle des ressources naturelles.

Il insiste également sur le respect des itinéraires techniques propres aux différentes cultures, considérant que la maîtrise des pratiques agromiques demeure l'un des facteurs essentiels

d'une production durable et compétitive.

Au-delà des chiffres, les résultats attendus de cette campagne illustrent les mutations que connaît actuellement le secteur agricole algérien. Les investissements consentis dans les infrastructures de stockage, la mécanisation, l'accompagnement technique des producteurs et l'amélioration de la gouvernance de la filière commencent à produire des effets tangibles sur le terrain. Cette dynamique s'inscrit dans la stratégie nationale visant à renforcer la souveraineté alimentaire, à sécuriser l'approvisionnement du marché national en céréales et à réduire progressivement la facture des importations.

Pour les observateurs du secteur, la barre des 50 millions de quintaux représente bien plus qu'un record statistique. Elle constitue le symbole d'une agriculture en pleine transformation, fondée sur l'investissement, l'innovation et la valorisation des capacités productives nationales.

Si ces estimations se confirment au terme de la campagne, l'année 2026 restera comme une référence dans l'histoire de la céréaliculture algérienne.

PÊCHE ET AQUACULTURE

Une campagne nationale pour **nettoyer** 45 ports

La Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture a lancé une vaste campagne nationale de nettoyage des ports et abris de pêche à travers les différentes wilayas côtières du pays. L'opération, qui concerne 45 ports et abris, vise à améliorer l'environnement de travail, préserver les écosystèmes marins et promouvoir des pratiques durables au sein du secteur.

La Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (CAPA) a lancé, jeudi, une campagne nationale de nettoyage des ports et abris de pêche et d'aquaculture, couvrant 45 infrastructures portuaires réparties à travers les différentes wilayas côtières du pays, a indiqué la Chambre dans un communiqué, selon l'APS.

Cette initiative de terrain est menée en coordination avec les directions de la pêche et de l'aquaculture, les chambres de wilaya ainsi que la Société de gestion des ports de pêche, avec la participation des professionnels du secteur et des associations. Elle s'inscrit dans une dé-

marche visant à instaurer une gestion plus durable des espaces portuaires et à améliorer durablement leur environnement.

À travers cette campagne, la Chambre entend notamment renforcer la propreté des infrastructures portuaires et améliorer les conditions de travail des professionnels, tout en contribuant à la préservation du milieu marin. Les ports et abris de pêche constituent en effet des espaces essentiels de production et d'investissement, mais également une composante importante de l'économie bleue en Algérie.

Les opérations menées dans les différents ports et abris de pêche le long du littoral national portent notamment sur le nettoyage des quais et des bassins, ainsi que sur la collecte et l'évacuation des déchets et autres résidus solides. Des actions de sensibilisation sont également organisées au profit des professionnels et des usagers des ports. Elles portent principalement sur la nécessité de réduire les différentes sources de pollution marine et de préserver les

écosystèmes côtiers, particulièrement vulnérables aux déchets et aux activités humaines. Selon le directeur général de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture, Nabil Aouich, cité dans le communiqué, cette initiative traduit une orientation concrète visant à faire de la propreté des ports « une partie intégrante du travail quotidien du secteur » et non une simple opération ponctuelle. Le responsable a souligné que l'amélioration de l'environnement portuaire se répercute directement sur les conditions de travail des professionnels ainsi que sur la qualité des services fournis au sein de ces infrastructures. Nabil Aouich a également insisté sur l'importance de l'implication de l'ensemble des acteurs concernés dans cette démarche. Selon lui, la protection du milieu marin ne peut être assurée sans une mobilisation collective associant les institutions publiques, les professionnels, les associations et la société civile. La campagne vise ainsi à ancrer progressivement des pratiques durables dans les ports et

les abris de pêche, en faisant de la propreté et de la préservation de l'environnement des comportements professionnels permanents accompagnant l'activité quotidienne du secteur.

Le directeur général de la Chambre a, par ailleurs, salué la mobilisation et le niveau d'adhésion des différentes structures, institutions et partenaires ayant pris part à cette initiative. Cette participation témoigne, selon lui, d'une prise de conscience croissante quant à l'importance de préserver le milieu marin, considéré comme un élément essentiel pour la protection des ressources halieutiques et le développement des activités économiques liées à la mer. À l'issue de cette opération, le responsable a appelé l'ensemble des professionnels, institutions, associations et acteurs du secteur à poursuivre leur engagement dans cette campagne et à maintenir les efforts en matière de protection de l'environnement portuaire et marin.

R.E.

MOSTAGANEM

Sept nouvelles cantines scolaires pour la rentrée

La réalisation de ces cantines s'inscrit dans le cadre du programme de renforcement des infrastructures éducatives, d'amélioration des conditions de scolarisation des élèves et de généralisation de la restauration scolaire, pour une enveloppe financière globale de 175 millions de dinars.



Les travaux de réalisation de sept nouvelles cantines scolaires ont été lancés, récemment, dans la wilaya de Mostaganem, en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, indique, jeudi, un communiqué de la cellule de l'information et de la communication du cabinet du wali. La même source précise la réalisation de ces cantines s'inscrit dans le cadre du programme de renforcement des infrastructures éducatives, d'amélioration des conditions de scolarisation des élèves et de généralisation de la restauration scolaire, pour une enveloppe financière globale de 175 millions de dinars. Les projets concernent l'école Ben-Si-Youcef-Mokhtar et l'école Lahouel-Abdelkader dans la com-

mune de Mostaganem, l'école Benaïcha-Mohamed dans la commune d'Aïn Tedelès, ainsi que l'école Abboud-Ziane dans la commune de Sidi Ali. Le programme prévoit également la réalisation de cantines similaires à l'école Belkhodja-Abdelkader dans la commune de Nekmaria, à l'école Benabbou-Ahmed dans la commune de Hadjadj, ainsi qu'à l'école Benmekki-Benabdou dans la commune de Benabdelmalek-Ramdane, ajoute le communiqué. Mercredi, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a donné le coup d'envoi des travaux de construction de la cantine scolaire de l'école Lahouel-Abdelkader, d'une capacité de 100 repas par jour, souligne-t-on. Le wali a insisté sur la nécessité de veiller à la qualité des travaux et au respect des normes à

toutes les étapes de la réalisation. Il a également demandé d'adopter une conception esthétique pour les façades de la cantine afin qu'elles s'intègrent harmonieusement à l'environnement scolaire, a fait savoir la même source. Il a, en outre, souligné l'importance de l'acquisition d'équipements de haute qualité afin d'assurer un service de restauration scolaire dans les meilleures conditions. Enfin, le wali a exigé que le projet soit livré au plus tard le 1er novembre prochain, tout en veillant à une séparation totale entre le chantier et l'établissement scolaire, afin de garantir la sécurité des élèves. Il a également demandé que les travaux de fondation soient achevés avant la prochaine rentrée scolaire, conclut le communiqué.

RÉSEAU DE GAZ NATUREL À NÂAMA

Vers le raccordement de 80 logements sociaux à Mekmen

Les travaux de raccordement de 80 logements, regroupés au sein du lotissement social situé dans la partie Est de la commune de Mekmen Benamar, dans la wilaya de Nâama, au réseau de gaz naturel ont été lancés, récemment, a-t-on appris, mardi, auprès du président de l'Assemblée populaire communale (APC), Boumediene Miloud. La même source a précisé que ce projet, financé dans le cadre du budget communal pour une enveloppe de 11 mil-

lions de dinars, prévoit la réalisation d'un réseau de distribution de gaz d'une longueur de 1,3 km, avec un délai d'exécution de 45 jours. Il s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions de vie des habitants des nouveaux lotissements sociaux. Par ailleurs, d'autres projets de développement ont également été lancés, récemment, dans la même commune. Il s'agit notamment de la réalisation d'un réseau d'assainissement destiné aux habitations rurales regrou-

pées à l'entrée Sud de la commune, de l'achèvement des travaux d'aménagement de la rue Khetou-Moussa, de l'aménagement du cimetière communal, ainsi que de l'extension du siège de la Recette intercommunale. Selon la même source, ces projets, qui font l'objet d'un suivi permanent de la part des autorités locales, afin d'accélérer leur réalisation et de garantir la qualité des travaux, visent à améliorer le cadre de vie des citoyens et à moderniser le tissu urbain de la ville.

IN-GUEZZAM

bientôt une nouvelle surface agricole de 9.500 ha

Une superficie vaste de 9.500 hectares (ha) sera délimitée en périmètres agricoles dans la wilaya d'In-Guezzam dans le cadre des efforts visant le développement de l'activité agricole dans la région, à-on avisé jeudi des services de la wilaya. Cette surface, dont 5.000 ha créé au titre de la mise en valeur agricole et le reste (4.500 ha) à délimiter dans le cadre de la mise en valeur par

concession, est destinée à promouvoir les différents types d'activités agricoles, notamment les cultures stratégiques, a affirmé le wali d'In-Guezzam, Nouredine Refsa, lors de la réunion de la commission de wilaya chargée du suivi et de la mise en œuvre de la récupération du foncier agricole. Président de cette rencontre, le chef de l'exécutif de la wilaya a donné une série d'instructions afférentes à la finalisation des procédures administratives d'élaboration des titres

d'attribution au profit de 32 agriculteurs exploitants des terres agricoles courantes au titre de l'accession à la propriété foncière agricole (APFA) et l'achèvement, avant fin du mois d'août, de l'opération d'assainissement du foncier agricole au niveau de la wilaya. Le wali a, à ce titre, invité les commissions techniques au niveau des daïras, de lancer, en coordination avec la direction locale des services agricoles (DSA), une campagne de recensement des agriculteurs ex-

UNIVERSITÉ DE TÉBESSA
460 nouveaux postes pédagogiques de formation à l'annexe de l'ENS

L'université chahid cheikh Larbi-Tebessi de Tébessa a prévu 460 postes pédagogiques de formation à l'annexe de l'Ecole normale supérieure (ENS) au titre de l'année universitaire 2026-2027, a indiqué jeudi son recteur, Pr. Abdelkrim Gouasmia. Le même responsable a précisé à l'APS que cette annexe, qui se trouve au pôle universitaire chahid Drid-Abdelmadjid de la commune de Boulhaf-Dir, formera pour la deuxième année consécutive des enseignants des deux paliers primaires et moyens issus des cinq wilayas de l'Est du pays (Khenchela, Oum El Bouaghi, Souk Ahras, Guelma et Tébessa). Pas moins de 217 de ces postes sont réservés à la formation des enseignants du primaire dans les langues arabe et française et 243 autres postes pour la formation des enseignants du moyen dans les langues arabe, française et anglaise ainsi que dans les sciences physiques, les sciences de la nature et de la vie, l'histoire et la géographie ainsi que les mathématiques, selon la même source. Après avoir rappelé que cette annexe avait accueilli en sa première année 564 étudiants, Pr. Gouasmia a indiqué que tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour le bon déroulement des cours théoriques et pratiques au sein de cette annexe. Concernant les préparatifs de la prochaine rentrée universitaire, le même responsable a prévu l'accueil de plus de 6.000 nouveaux étudiants dans les divers domaines et spécialités enseignées, y compris les nouvelles offres en licence et master. L'université chahid cheikh Larbi-Tebessi de Tébessa compte six facultés, deux instituts, une annexe de la faculté de médecine et une autre de l'ENS.

AÏN TEMOUCHENT
RÉCEPTION DE DEUX MICRO-ZONES D'ACTIVITÉS

Deux micro-zones d'activités ont été réceptionnées dans la wilaya d'Aïn Temouchent, transmises dans la commune d'Aïn Tolba et dans la région d'Aïn El-Beïda, relevant de la commune de Hammam Bouhadjar, a annoncé, jeudi, le wali d'Aïn Temouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi. Président des travaux du conseil exécutif de wilaya, le wali a précisé que les travaux de réalisation de ces deux micro-zones d'activités «sont désormais entièrement achevés et les deux infrastructures correctement réceptionnées». Il a également annoncé qu'une troisième micro-zone d'activités, située dans le village de Graïria, dans la commune de Hassi El-Ghella, devrait être réceptionnée prochainement, suggérant que «les travaux ont atteint un stade très avancé». Le premier responsable de l'exécutif local a, d'autre part, rapporte que ces infrastructures constituant un apport important pour les communes concernées, en mettant à disposition des assiettes foncières destinées à attirer des projets d'investissement et à créer de nouveaux emplois au profit des jeunes chômeurs. Selon les explications fournies par les services de la wilaya, la micro-zone aménagée à Aïn El-Beïda s'étend sur une superficie de 3 hectares, répartie en 61 lots fonciers destinés à accueillir des projets d'investissement. La micro-zone d'activités réceptionnée dans la commune d'Aïn Tolba couvre, quant à elle, une superficie de 1,96 hectare, répartie en 32 lots fonciers réservés à l'investissement.

ploitant, sans titre réglementaire ou ailleurs des périmètres agricoles, des terres agricoles. L'on relève, l'examen, au titre des dispositions de l'arrêt interministériel du 22 novembre 2022 fixant les modalités et les délais de conformité des terres agricoles, de pas moins de 27 dossiers intéressés par le périmètre agricole «Inni», localisé dans la daïra de Tin-Zaouatine, et de sept (7) autres dossiers postulant pour des terres agricoles dans la daïra d'In-Guezzam.

PRODUITS DÉCONGELÉS AU FRIGO

Le délai à ne jamais **dépasser** pour éviter les risques

PAR AMEL B

V viande, poisson, plats préparés ou autres produits surgelés : combien de temps peut-on encore les conserver au réfrigérateur sans augmenter inutilement le risque d'intoxication alimentaire ? Les recommandations sanitaires sont claires : un aliment décongelé doit être consommé rapidement et, selon les experts, il est recommandé de ne pas dépasser trois jours, à condition que la décongélation et la conservation aient été réalisées correctement. La congélation ne détruit pas la plupart des micro-organismes : elle ralentit ou bloque temporairement leur développement. Lorsque l'aliment décongèle, les bactéries qui ont survécu au froid peuvent recommencer à se multiplier. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) rappelle elle aussi que les micro-organismes peuvent reprendre leur développement après la décongélation et qu'un aliment ne doit pas rester trop longtemps à température ambiante. La température du réfrigérateur joue donc un rôle essentiel. Les experts recommandent de maintenir 4 °C dans la zone la plus froide du réfrigérateur, température qui permet de ralentir fortement la croissance de nombreux micro-organismes sans les éliminer. Une étude récente menée par des chercheurs de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), à partir de données recueillies dans 16 pays européens, montre que les réfrigérateurs domestiques sont souvent plus chauds qu'on ne le pense : la température moyenne relevée atteint 6,4 °C, tandis que 95 % des appareils étudiés affichent une température inférieure à 10 °C. Il est donc préférable de vérifier régulièrement la température réelle de son appareil. Pour décongeler un aliment, les autorités recommandent de le placer au réfrigérateur, de le décongeler au micro-ondes en utilisant la fonction prévue à cet effet ou de procéder directement à sa cuisson. En revanche, laisser une viande ou un poisson plusieurs heures sur le plan de travail est déconseillé, car la hausse de température favorise la multiplication des bactéries. La FDA américaine recommande également de décongeler les aliments au réfrigérateur, dans l'eau froide

Décongeler un aliment ne suffit pas à le rendre sûr. Selon l'OMS, la chaîne du froid doit être strictement respectée et les produits décongelés doivent être consommés rapidement.



ou au micro-ondes ; lorsqu'un aliment est décongelé dans l'eau froide ou au micro-ondes, il doit être cuit immédiatement. Une fois décongelé, le produit doit donc être consommé rapidement. Le délai de trois jours constitue un repère donné par l'Anses, mais il ne doit pas être considéré comme une règle identique pour tous les aliments : la nature du produit, son conditionnement, sa date limite de consommation et les indications du fabricant doivent également être pris en compte. Pour les aliments particulièrement périssables, comme certaines viandes et certains poissons, une consommation plus rapide peut être nécessaire. Il faut aussi savoir que l'apparence ou l'odeur ne permettent pas toujours de déterminer si un aliment est dangereux : certaines bactéries pathogènes peuvent être présentes sans provoquer de modification visible ou olfactive. En cas de doute sur la durée de conserva-

tion ou sur une éventuelle rupture de la chaîne du froid, la prudence doit donc primer. Autre règle importante : un aliment décongelé ne doit pas être recongelé directement. Selon les experts, au cours de la décongélation, les bactéries survivantes peuvent recommencer à se multiplier et qu'une nouvelle congélation ne les détruit pas. En revanche, un aliment décongelé peut être cuit puis intégré à un plat cuisiné avant d'être congelé, à condition de respecter les règles d'hygiène, de cuisson et de refroidissement. Ces précautions prennent tout leur sens au regard de l'ampleur des maladies d'origine alimentaire dans le monde : selon l'OMS, 866 millions de personnes contractent chaque année une maladie liée à des aliments contaminés et 1,52 million en meurent.

A.B

TLEMCCEN

Les lieux de détente pris d'assaut par les familles et les touristes

Les espaces de loisirs et de détente de la wilaya de Tlemcen connaissent, durant la saison estivale, une affluence croissante des familles et des touristes venus de différentes wilayas du pays, ainsi que des membres de la communauté nationale établie à l'étranger, désireux de se détendre, de se divertir et de profiter de la beauté ne regorgent pas cette région. Le plateau de Lalla-Setti attire un grand nombre de visiteurs, notamment en fin d'après-midi et pendant la soirée, grâce à ses vastes espaces verts, son parc de jeux pour enfants et son lac artificiel. Il constitue ainsi une destination privilégiée pour la détente et les loisirs.

Les cascades de l'Ourit et les grottes de Béni Add figurent également parmi les destinations touristiques qui attirent les visiteurs en raison de leur beauté naturelle et de leur climat tempéré. Les grottes, notamment, sont considérées comme des sites naturels uniques à l'échelle nationale et attirent les amateurs de découverte de la nature et des formations géologiques. Plusieurs visiteurs fréquentés par l'APS ont fait partie de leur satisfaction quant aux services proposés et à l'ambiance sûre et bien organisée qui caractérise ces espaces. Ils estiment que Tlemcen réunit à la fois le tourisme de montagne, culturel et de loisirs, sur fond d'efforts continus des autorités locales pour assurer la propreté, l'entretien et la sécurité de ces espaces.

De leur côté, les plages de Marsa Ben M'Hidi, de Tafout à Honaïne et de Bider à M'Sirda Fouaga enregistrent une forte affluence, notamment en soirée et pendant les week-ends. Une activité soutenue est également enregistrée à la station thermale de Hammam Boughrara, où de nombreuses personnes préfèrent s'éloigner du bruit des plages et passer des moments de détente et de soins au calme, au cœur de la nature.

Le centre d'interprétation à caractère muséal du costume traditionnel algérien, situé à la citadelle d'El Mechouar, au centre-ville, attire lui aussi un nombre important de visiteurs désireux de découvrir la beauté du palais, ainsi que la richesse et l'élégance du costume traditionnel algérien. Certains visiteurs se rendent également au village d'El Kef, à Béni Snous, considéré comme un modèle de tourisme rural grâce à ses paysages naturels, son relief, ses grottes et sa mosquée ancienne. De son côté, la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya a aménagé plusieurs espaces destinés à accueillir des expositions de produits artisanaux, afin de permettre aux touristes d'acquérir des souvenirs de qualité à des prix abordables, a indiqué à l'APS le directeur de la chambre, Boussaïd Othmane.

ORAN

Le parc des dinosaures du **Village méditerranéen** fait sensation auprès des familles

Dès la fin de l'après-midi, une foule de visiteurs emprunte les allées du Village méditerranéen de Belgaïd (Oran). Entre les éclats de rire des enfants, les exclamations de surprise et les rugissements qui résonnent à intervalles réguliers, le parc «Jurassic Park», ouvert depuis le 24 juin, s'est rapidement imposé comme l'une des attractions phares de la saison estivale à Oran. Sur près de deux hectares, dix-sept reproductions grandeur nature de dinosaures plongent les visiteurs dans l'univers de la préhistoire. Grâce à des mécanismes animés et à des effets sonores reproduisant les cris de ces impressionnantes créatures sous les yeux d'un public où se mêlent fascination, curiosité et parfois une pointe d'appréhension chez les plus jeunes. A partir de 16 heures, les familles affluent en nombre. Smartphones en main, parents et enfants multiplient les photographies et les vidéos devant les géants préhistoriques,

tandis que les plus téméraires s'approchent au plus près des mâchoires du Tyrannosaurus rex ou des longues griffes du Spinosaurus. Pour les enfants passionnés, la visite prend des allures de véritable expédition scientifique. C'est le cas de Sami, cinq ans, qui impressionne les visiteurs en identifiant sans hésitation chacune des espèces exposées. Devant le T-Rex, le Tricératops, le Vélociraptor, le Brachiosaure ou encore le Stégosaure, le jeune garçon partage avec enthousiasme des anecdotes sur leur alimentation, leur taille ou leur époque, sous le regard amusé de ses parents. «Il est passionné par les dinosaures. Il possède de nombreux livres sur le sujet et connaît pratiquement toutes les espèces. Aujourd'hui, il peut enfin les voir en grandeur nature», confie sa mère, ravie de voir son fils passer des pages des livres à une expérience immersive. Au fil de la visite, les réactions sont unanimes. Les enfants courent d'un spécimen à

l'autre, tandis que les parents apprécient une sortie qui conjugue divertissement et découverte. Beaucoup estiment que cette animation apporte une offre de loisirs originale durant les vacances scolaires et constitue une alternative appréciée aux sorties habituelles. Le parc attire également des visiteurs venus de plusieurs wilayas de l'Ouest, notamment d'Aïn Temouchent, de Sidi Bel-Abbes, de Mascara et de Relizane. Nombre d'entre eux expliquent avoir découvert cette attraction grâce aux réseaux sociaux, après avoir visionné les vidéos de l'édition organisée l'été dernier à Alger. «Nous voulions y aller lorsqu'il était installé à Alger, mais le déplacement avec les enfants n'était pas évident. Son arrivée à Oran nous a permis de vivre cette expérience en famille», témoigne une mère venue d'Aïn Temouchent avec ses trois enfants. Les visiteurs saluent particulièrement le réalisme des reproductions, la qualité des décors et les animations

mécaniques qui renforcent l'immersion. Les rugissements, les mouvements de tête, des mâchoires ou des queues donnent l'impression que ces géants, disparus depuis des millions d'années, reprennent vie, le temps d'une promenade. Au-delà de cette animation, le Village méditerranéen confirme progressivement sa vocation de pôle de loisirs et de tourisme. Réalisé à l'occasion de la 19e édition des Jeux méditerranéens d'Oran en 2022 pour héberger les athlètes et les délégations, le site accueille désormais, notamment durant la période estivale, diverses manifestations culturelles, sportives et récréatives. S'étendant sur 39 hectares, le complexe dispose de plus de 4.200 lits répartis dans plus de 2.200 chambres, ainsi que des restaurants, d'une polyclinique, d'équipements sportifs, d'espaces verts et de nombreuses infrastructures destinées à l'accueil du public.

SOUDAN

L'ONU met en garde contre l'impact du conflit sur l'avenir des enfants

Les Nations unies ont mis en garde vendredi contre les répercussions du conflit armé sur l'avenir des enfants au Soudan, notamment sur leur parcours scolaire. La vice-secrétaire générale de l'ONU, Amina Mohammed, a déclaré, lors d'une réunion du Conseil de sécurité tenue sous la formule dite «Arria» organisée en marge des sessions officielles, que pas moins de 8 millions d'enfants en âge scolaire restent privés d'éducation, un impact qui touche de manière disproportionnée des millions d'enfants déplacés, en particulier ceux qui cherchent refuge hors du Soudan. La responsable onusienne a indiqué que l'ONU et ses partenaires sont parvenus à réintégrer plus d'un million d'enfants soudanais dans une forme d'apprentissage, tout en soulignant que ces efforts demeurent insuffisants. Elle a insisté sur l'urgence de mettre fin au conflit afin d'éviter que le Soudan ne perde une nouvelle génération d'enfants. Depuis 2024, les Nations unies ont documenté au moins 67 attaques contre des écoles à travers le pays, ainsi qu'au moins 154 cas d'utilisation militaire d'établissements scolaires. La crise humanitaire au Soudan s'aggrave en raison du conflit opposant l'armée aux Forces de soutien rapide (FSR), en cours depuis avril 2023, qui a fait des dizaines de milliers de morts et provoqué le déplacement d'environ 13 millions de personnes.

ALLEMAGNE

L'extrême droite prend le large dans les sondages

Le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD), première force d'opposition dans le pays, prend le large en tête des derniers sondages et creuse l'écart avec les conservateurs du chancelier Friedrich Merz, toujours très impopulaire. Selon l'enquête de l'institut Infratest dimap publiée jeudi par le groupe audiovisuel ARD, l'AfD, qui avait obtenu un score historique de 20,8% aux dernières élections législatives de février 2025, gagne un point pour atteindre 28% des intentions de vote, son meilleur résultat dans ce baromètre politique. Elle compte ainsi sept points d'avance son plus large écart dans ce baromètre - sur le bloc conservateur CDU/CSU (21%), en recul d'un point et qui se rapproche de son pire score. Derrière, les écologistes (15%) mènent légèrement à gauche devant les sociaux-démocrates (12%), alliés des conservateurs au sein du gouvernement, et la gauche radicale (11%). Infratest dimap a interrogé 1.300 personnes ayant le droit de vote entre lundi et mercredi. Deux autres sondages publiés mardi ont donné exactement les mêmes valeurs et la même avance pour l'extrême droite sur la droite.

RD CONGO

L'épidémie d'Ebola s'étend à deux nouvelles zones de santé

L'épidémie d'Ebola poursuit sa progression en République démocratique du Congo (RDC), touchant désormais 53 zones de santé réparties dans cinq provinces, avec l'apparition de deux nouveaux foyers à Gombari, dans le Haut-Uélé, et à Bafwasende, dans la Tshopo, selon un communiqué publié vendredi par le compte officiel du ministère de la Communication et des Médias de la RDC. La province de l'Ituri demeure l'épicentre de l'épidémie, concentrant 86,9 % des cas cumulés. Depuis le début de la flambée, 4 053 cas confirmés ont été recensés, dont 1 850 décès. Au total, 694 patients sont actuellement en isolement ou hospitalisés. Les autorités font également état d'une amélioration du suivi des personnes-contacts, dont le taux national est passé de 75,3 % à 77,7 % en une journée. Le suivi atteint 100 % au Sud-Kivu, 80 % dans la Tshopo et 79,3 % en Ituri, où 358 nouveaux contacts ont été identifiés. La surveillance épidémiologique se poursuit à un rythme soutenu. Au cours des dernières 24 heures, 1 158 alertes ont été étudiées sur 1 288 signalements, soit un taux de traitement de 90,3 %, dont 98,6 % au Nord-Kivu. Les autorités ont également indiqué que les essais cliniques PARTNERS et EBO-PEP se dérouleront en Ituri. La capacité de prise en charge des patients continue d'être renforcée. Dix-sept nouvelles guérisons ont été enregistrées, portant le nombre total de patients rétablis à 793. Face à cette situation, les experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommandent d'évaluer, dans le cadre d'un essai clinique, le vaccin Ervebo, actuellement le seul vaccin homologué contre Ebola. Développé contre la souche Zaïre du virus Ebola, Ervebo n'a pas été spécifiquement conçu contre le variant Bundibugyo, responsable de l'épidémie actuelle en RDC. Aucun vaccin ni traitement spécifique n'est pour l'instant disponible contre ce variant. Les experts de l'OMS ont examiné de nouvelles données préliminaires montrant qu'Ervebo

L'épidémie d'Ebola s'étend désormais à 53 zones de santé dans cinq provinces de la RDC, tandis que l'OMS recommande d'évaluer le vaccin Ervebo contre le variant Bundibugyo.



pourrait offrir une certaine protection contre le variant Bundibugyo chez les animaux et qu'aucun problème majeur de sécurité n'a été observé. Même si la mise au point d'un vaccin spécifique contre le Bundibugyo demeure « l'option privilégiée », les experts recommandent de faire d'Ervebo « une priorité pour un essai clinique randomisé » dans le contexte de l'épidémie actuelle. Selon l'OMS, les données déjà disponibles, notamment sur la sécurité du vaccin, permettent d'envisa-

ger directement son évaluation dans le cadre d'un essai clinique de phase 3. La RDC a déclaré le 15 mai sa 17e épidémie d'Ebola. Partie de la province de l'Ituri, dans le nord-est du pays, la flambée s'est étendue à plusieurs zones de santé de l'est et du nord-est. L'épidémie la plus meurtrière connue en RDC, entre 2018 et 2020, avait fait près de 2 300 morts pour environ 3 500 cas recensés.

INCENDIES EN INDONÉSIE

Plus de 120 hectares ravagés par les flammes au mont Bromo

Les autorités indonésiennes luttent vendredi contre un incendie de forêt qui a déjà ravagé plus de 120 hectares dans le parc national du mont Bromo, sur l'île de Java, alors que le pays se prépare à affronter une saison de sécheresse extrême alimentée par le phénomène météorologique El Nino. L'incendie s'est déclaré lundi près du mont Bromo, dans l'est de Java, l'une des destinations touristiques les plus prisées d'Indonésie, désormais fermée jusqu'à nouvel ordre. Les autorités locales ont déployé deux hélicoptères

pour lutter contre les flammes qui ont déjà ravagé au moins 127 hectares du parc national, a déclaré aux médias, Bambang Setyo Antoko, responsable des services de lutte contre les incendies. « Nous dépendons beaucoup du vent », a-t-il ajouté, précisant que le parc était extrêmement sec en raison de l'installation du phénomène El Nino en Indonésie, même si l'on ignore encore comment l'incendie s'est déclaré. Rudijanta Tjahja Nugraha, responsable du parc national, a indiqué que l'incendie se trouve dans une région escarpée, à flanc de falaise, rendant l'ac-

cès difficile pour les pompiers. L'agence météorologique indonésienne BMKG a averti que la saison sèche de 2026 serait plus intense et plus longue que d'habitude, avec un risque accru d'incendies de forêt et de sécheresse, en partie dû au phénomène El Nino. El Nino est un phénomène naturel qui revient tous les deux à sept ans. Les eaux de surface dans le centre et l'est de l'océan Pacifique équatorial se réchauffent, ce qui entraîne pendant des mois des modifications majeures des régimes de vents, de pression et de précipitations à l'échelle mondiale.

FAO

Les prix alimentaires mondiaux enregistrent une légère hausse en juillet

Les prix mondiaux des produits alimentaires ont légèrement augmenté en juillet (+0,6% par rapport à juin), tirés par la hausse des prix des céréales du sucre et des huiles végétales, a annoncé vendredi l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur son site web. Par produit, l'Indice FAO du prix des céréales a progressé de 3,4 % par rapport à juin porté par la fermeture du blé et du maïs et de 6,9 % au-dessus de son niveau de juillet 2025. Les prix du blé ont grimpé de 5,8% par rapport à juin et de 9,9 % par rapport à la même période de 2025 notamment à cause des vagues de chaleur dans plusieurs pays producteurs et des perturbations des exportations dans un contexte de tensions géopolitiques. Le maïs a suivi la même tendance en hausse de 3,6% par rapport à juin, sous l'effet de la sécheresse dans certaines régions des Etats-Unis. Le sorgho a légèrement progressé, tandis que l'orge a reculé grâce à des perspectives favorables en Australie et dans la mer Noire. Les prix du riz sont restés globalement stables. Par ailleurs, l'Indice des prix des huiles végétales a atteint en juillet son plus haut niveau depuis juin 2022. La hausse a été portée par l'huile de palme ainsi que par l'huile de soja, stimulée par une demande robuste sur les marchés mondiaux. Les prix de l'huile de tournesol et de colza ont, en revanche, ont reculé, en raison des perspectives de stocks plus abondants pour la saison 2026/2027. L'indice des produits laitiers a poursuivi sa baisse en juillet reculant de 0,7% par rapport à juin. De son côté, l'Indice des prix du sucre a progressé de 5,6% en juillet, soutenu par une demande mondiale ferme et par des inquiétudes concernant les conditions climatiques dans certaines grands pays producteurs. Par ailleurs, les prix de la viande ont reculé de 2,8% par rapport à juin, enregistrant sa première baisse de l'année. Les cotations ont diminué dans toutes les catégories, à l'exception de l'ovin. Les prix de la volaille ont fléchi, notamment au Brésil, en raison d'une offre exportable abondante.

Milan AC

Ismaël Bennacer fait ses adieux

Ismaël Bennacer a officiellement fait ses adieux à l'AC Milan. L'international algérien s'apprête désormais à ouvrir un nouveau chapitre de sa carrière au Qatar. Ismaël Bennacer et l'AC Milan, c'est terminé. Le milieu de terrain international algérien a officiellement résilié son contrat avec les Rossoneri, mettant un terme à une aventure débutée à l'été 2019.

Dans un long message publié sur ses réseaux sociaux, le champion d'Afrique 2019 a tenu à remercier le club lombard, ses coéquipiers, les différents staffs ainsi que les supporters milanais. « Remporter le Scudetto avec ce maillot restera à jamais l'un des plus beaux souvenirs de ma carrière. Jouer à San Siro, devant vous, était l'un des plus grands honneurs », a notamment écrit le joueur de 28 ans.

Une page mémorable se referme

Recruté en provenance d'Empoli, Bennacer aura disputé plus de 180 matchs sous les couleurs de l'AC Milan, s'imposant comme l'un des artisans du renouveau du club.

Durant son passage, il a remporté une Serie A (2021-2022) et une Supercoupe d'Italie, tout en participant au superbe parcours des Rossoneri jusqu'en demi-finales de la Ligue des champions en 2023, une première pour le club depuis seize ans.

Malgré plusieurs blessures qui ont freiné sa progression ces dernières saisons et des prêts successifs, son passage restera associé au retour de Milan parmi les grandes puissances européennes. Libre de tout engagement après cette résiliation, Bennacer s'apprête désormais à relever un nouveau défi. Sauf retournement de situation, l'ancien joueur d'Arsenal poursuivra sa carrière à Al-Gharafa, au Qatar, où il devrait être officialisé dans les prochains jours. Le club qatari s'apprête ainsi à accueillir l'un des milieux de terrain algériens les plus titrés de ces dernières années.

En quittant Milan, Ismaël Bennacer laisse derrière lui bien plus que des statistiques. Il tourne la page après avoir marqué l'histoire récente des Rossoneri, avec un palmarès, des performances de haut niveau et des souvenirs qui resteront gravés dans le cœur des supporters de San Siro.

UN NOUVEAU DÉPART EN TERRE MADRILÈNE

Luca Zidane se **relance** à Leganés

Ce mouvement est une bouffée d'oxygène pour le dernier rempart, confronté à une période délicate en Andalousie. Arrivé à l'été 2024 en provenance d'Eibar, il n'a jamais totalement réussi à s'imposer sur la durée. Entre pépins physiques et concurrence accrue, son passage chez les Grenadats a laissé un goût d'inachevé, malgré 27 rencontres disputées la saison dernière (33 buts encaissés). En rejoignant la banlieue madrilène, l'ancien Sévillan retrouve un environnement qu'il maîtrise à la perfection, lui qui approche désormais des 200 matchs chez les professionnels en Espagne. Mais la route vers la surface de réparation ne sera pas un long fleuve tranquille. A Leganés, le défi s'annonce immédiat et féroce. Le club madrilène compte déjà dans ses rangs l'expérimenté Raúl Fernández, et une lutte acharnée s'annonce pour s'emparer de la tunique de numéro un, alors que l'arrivée de Zidane pousse vers la sortie Juan Soriano. Pour Luca, l'enjeu dépasse le simple cadre de son club formateur ou d'une pige en deuxième division. C'est sur le rectangle vert, loin des projecteurs de l'élite mais sous le regard scrutateur des observateurs, qu'il devra prouver sa valeur. Sa capacité à enchaîner les clean sheets et à rassurer sa défense sera le sésame indispensable pour s'installer durablement dans les cages des Pepineros.

Convaincre le nouveau patron des Verts

Au-delà de ses ambitions en club, ce transfert représente un tournant crucial pour son avenir international. Statutairement, Luca Zidane a été le gardien numéro un de la sélection algérienne sous l'ère de Vladimir Petkovic, prenant part à la CAN 2025 ainsi qu'à la Coupe du monde 2026. Pourtant, le départ du technicien bosnien redistribue les cartes. Le futur sélectionneur des Fennecs débarquera avec ses idées, ses exigences et, surtout, l'obligation d'instaurer une méritocratie absolue. Pour le portier algérien, l'objectif est limpide : prouver qu'il mérite sa place grâce à ses propres qualités et à ses performances, et non en raison de son patronyme légendaire hérité de son père, Zinédine Zidane.

La carrière de Luca Zidane prend un nouveau tournant. A 28 ans, le gardien international algérien s'est officiellement engagé avec Leganés, formation ambitieuse de Segunda División. Libre de tout contrat après la résiliation de son bail avec Grenade, le portier formé au Real Madrid a paraphé un bail d'une saison, assortie d'une année supplémentaire en option.



La mission s'annonce d'autant plus délicate que la concurrence fait rage au pays. La pression populaire et sportive est palpable, d'autant plus avec la montée en puissance de redoutables rivaux, à l'image du portier évoluant en Suisse, Melvin Mastil, qui pousse fort aux portes de la sélection.

A 28 ans, l'heure de la maturité a sonné pour Luca Zidane. S'il parvient à s'imposer comme un

taulier à Leganés et à enchaîner les prestations de haut vol, il enverra un message fort au nouveau taquet technique de l'EN. Une telle régularité lui permettra non seulement de stabiliser sa situation en club, mais aussi de conserver son statut de numéro un et de légitimer, définitivement, sa place dans le cœur des supporters algériens.

H.M.

MCA

Le Burundais Nduwumwe cinquième recrue estivale

Le MC Alger, champion en titre de la Ligue 1 Mobilis de football, a assuré les services de l'attaquant international burundais, Mossi Nduwumwe (22 ans), à titre de prêt pour une saison, en provenance du club tanzanien de Singida Black Stars, a annoncé le club algérois dans un communiqué publié jeudi soir sur les réseaux sociaux.

Arrivé en janvier 2026 en provenance du Flam-

beau du Centre (Burundi), Nduwumwe n'a eu besoin que de quelques mois pour s'imposer comme l'une des principales attractions du championnat tanzanien.

Nduwumwe a inscrit 17 buts en 22 apparitions en championnat lors de la saison 2025-2026, terminant meilleur buteur du championnat. Le «Doyen», qui célèbre ce vendredi le 105e anniversaire de sa création, a assuré auparavant le recrutement de quatre joueurs : les milieux offensifs Ben Ahmed Kohili et Mohamed Islam Abdelkader (Paradou AC), le milieu relayeur Merouane Mehdaoui (Olympique Akbou) et l'attaquant Siriman Konaté (US Chaouia).

Les «Vert et Rouge» ont regagné le pays mercredi en fin d'après-midi, après 13 jours de stage

d'intersaison effectué en Autriche, ponctué par trois matchs amicaux contre les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns (1-1), ainsi que face aux Saoudiens d'Al-Hilal (2-0) et Al-Shabab (défaite 3-1).

Le triple champion d'Algérie en titre s'envolera cette semaine pour Doha, pour défier Al-Sadd SC, le 15 août au stade Jassim Bin Hamad à Doha, dans le cadre du trophée des Hommes libres.

Le MC Alger, entamera la défense de son titre à domicile face au MC Oran, à l'occasion de la première journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue les 27, 28 et 29 août, selon le calendrier de la saison 2026-2027 dévoilé lundi par la Ligue de football professionnel (LFP).

USM ALGERC'est enfin bouclé pour **Ramdaoui!**

Cette fois, il ne semble plus y avoir de doute. Mohamed Ramdaoui va bien poursuivre sa carrière sous les couleurs de l'USM Alger. Après plusieurs semaines de négociations et de nombreux rebondissements, le club de Soustara est parvenu à boucler définitivement l'arrivée de l'attaquant du Paradou AC, l'un des joueurs les plus convoités du mercato estival en Algérie. Annoncé avec insistance du côté de l'USMA depuis plusieurs semaines, le dossier avait pourtant connu un important coup de frein. Alors qu'un accord de principe semblait acquis entre les différentes parties, le jeune

avant-centre avait finalement privilégié une éventuelle aventure à l'étranger. Une formation russe s'était positionnée avec sérieux et les discussions avaient atteint un stade avancé, laissant penser que le joueur allait quitter le championnat algérien. Mais cette piste n'a finalement pas abouti. Plusieurs obstacles administratifs et contractuels ont empêché la conclusion de l'opération, relançant aussitôt les discussions entre les dirigeants de l'USM Alger et ceux du Paradou AC. Les Rouge et Noir n'ont alors pas perdu de temps. Déterminés à renforcer leur secteur offensif avec l'un des meilleurs jeunes talents du pays, ils ont

repris les négociations jusqu'à trouver un accord définitif avec le PAC. Selon plusieurs sources locales, le transfert aurait été conclu contre une indemnité estimée à 14 milliards de centimes, preuve de la valeur accordée au joueur.

Tous les documents ont désormais été signés et validés. Mohamed Amine Ramdaoui s'est engagé pour quatre saisons avec l'USM Alger, où il tentera désormais de confirmer tout le potentiel aperçu sous les couleurs du Paradou. Il ne manque plus que l'annonce officielle du club pour mettre un terme définitif à ce dossier qui a animé une grande partie du

mercato. En s'offrant Ramdaoui, l'USMA réalise sans doute l'un des plus beaux coups du marché local. Courtisé également par d'autres clubs du championnat, le jeune attaquant a finalement choisi le projet sportif proposé par les Rouge et Noir. Son arrivée s'inscrit dans la stratégie de la direction usmiste, qui souhaite bâtir un effectif compétitif en s'appuyant sur une nouvelle génération de joueurs prometteurs capables de s'imposer rapidement au plus haut niveau.

Les supporters attendent désormais avec impatience sa présentation officielle, qui ne devrait plus être qu'une question d'heures.

Real Madrid

Mourinho remplace Rodri par Bernardo Silva

Un rapport de presse espagnol a révélé, hier, samedi, le plan de l'entraîneur portugais José Mourinho pour compenser l'échec du transfert de Rodri, milieu de terrain de Manchester City, au Real Madrid.

Selon le journal espagnol AS, Bernardo Silva fait face à un nouveau défi avec le Real Madrid, celui d'occuper le poste de milieu de terrain axial, après que Rodri a préféré rejoindre Barcelone.

La décision de Rodri était personnelle, sans aucun élément étrange derrière l'affaire, tandis que le Real Madrid a accepté sa décision de manière naturelle après dix jours de réunions, de contacts et de rencontre directe avec le joueur.

Le refus est intervenu en début de semaine, et depuis ce moment, le club est revenu à son plan initial, élaboré en collaboration avec José Mourinho, qui consiste à examiner l'effectif de l'équipe et ses renforts, en plaçant le nom de Bernardo Silva en tête des priorités, en tant que joueur qui a naturellement tendance à partir du côté droit et à se rapprocher de la surface de réparation adverse, mais qui possède aussi la capacité de consentir des sacrifices défensifs et une clarté dans l'organisation du jeu, ce qu'il a prouvé à différentes étapes de sa carrière.

AS a précisé que cela ne signifie pas que le Real Madrid cessera de suivre les mouvements possibles sur le marché des transferts, mais qu'avec l'arrivée de l'ancien joueur de Manchester City, à la demande explicite de l'entraîneur, le club estime que le poste de milieu de terrain axial peut être couvert, ou du moins qu'il comptera une présence de joueurs plus importante par rapport à la saison dernière. Lors des premières discussions entre les dirigeants du Real Madrid et Mourinho, le nom de Bernardo Silva figurait en tête de la liste de l'entraîneur. Bernardo n'est pas un spécialiste de ce poste, et il ne possède pas non plus les caractéristiques de Rodri, mais il a déjà joué à cette position, et l'entraîneur estime qu'aux côtés d'Aurélien Tchouaméni, il peut assumer la tâche de constituer un point de départ du jeu de l'équipe madrilène.

Cela ne signifie pas que le Real Madrid tournera le dos au marché des transferts alors qu'il reste plus de trois semaines avant sa clôture.

EN ATTIRANT LA STAR ÉGYPTIENNE SALAH

Comment la Turquie a réussi à concurrencer le championnat saoudien

Le championnat turc est devenu l'une des destinations les plus attractives pour les joueurs, lors du mercato estival actuel, à la faveur des transferts retentissants conclus par les clubs turcs et des salaires colossaux qu'ils proposent aux stars du football.



Selon Mike McGrath, dans le journal britannique « Daily Telegraph », les importantes retombées financières représentent le principal facteur d'attractivité du championnat turc. Le rapport a souligné que le transfert de la star égyptienne, Mohamed Salah, vers Trabzonspor est intervenu après des mois durant lesquels son nom avait été associé au championnat saoudien, à la suite de l'annonce de son départ de Liverpool, mais il a finalement choisi de vivre une nouvelle expérience en Turquie. Il a également relevé qu'un certain nombre des plus grandes stars de la Saudi Pro League ont quitté leurs clubs, cet été, à l'issue de leurs contrats, parmi lesquels Riyad Mahrez, Georginio Wijnaldum et Chris Smalling, en plus de Jhon Durán, Marcelo Brozović, Franck Kessié et Abdoulaye Doucouré. À l'inverse, les clubs turcs comptent parmi les plus actifs sur le marché des transferts actuel, même comparés aux clubs de la Premier League anglaise, puisque Fenerbahçe a recruté Mason Greenwood et Nathan Aké, tandis que Beşiktaş a engagé Leandro Trossard en provenance d'Arsenal. Le rapport a indiqué que le secret de l'attrac-

tivité du championnat turc « réside dans la nature des contrats financiers, car les salaires des joueurs sont versés nets, c'est-à-dire après déduction des impôts, et non sous forme de salaires bruts avant les prélèvements fiscaux ». Le « Daily Telegraph » a précisé que Mohamed Salah percevra au moins 14,5 millions de livres sterling, en salaire net sur la saison avec Trabzonspor, avant l'ajout des primes, ce qui rend la valeur de son contrat équivalente, selon les estimations, à plus de 500 000 livres sterling par semaine si on la compare au système fiscal du Royaume-Uni. Le rapport a rapporté les propos de l'un des agents de joueurs en Turquie : « À la base, les joueurs perçoivent leurs salaires nets et n'assument aucune responsabilité fiscale, car le club se charge de payer les impôts. »

Un député turc salue le transfert du Pharaon

Le député Mustafa Sarıgül a salué le transfert de la star égyptienne Mohamed Salah à Trabzonspor, le qualifiant de grande réussite pour le football turc. Le capitaine de l'équipe d'Égypte a signé un contrat

de deux saisons avec le club turc, jusqu'à l'été 2028, avant de se présenter sur la pelouse vêtu du maillot numéro 10, en compagnie du président du club Ertuğrul Doğan, lors d'une cérémonie de présentation exceptionnelle qui a attiré l'attention du monde sportif international. Sarıgül, membre du Parlement turc pour la circonscription d'Erzincan et représentant du parti du Nouveau Changement, a déclaré dans un communiqué officiel que les clubs sportifs constituent un pilier essentiel du développement et de l'essor des villes, en raison de la valeur économique et sociale qu'ils apportent, de leur capacité à rassembler les gens et à consolider l'unité et la solidarité, estimant que Trabzonspor représente un modèle à suivre dans ce domaine. Il a ajouté que la réussite de Trabzonspor dans le recrutement d'une star mondiale de la valeur de Mohamed Salah constitue un accomplissement remarquable, et qu'il s'agit d'un transfert qui apportera beaucoup au club et au football turc en général, contribuant à élever son niveau. Il a souligné que Salah sera un exemple pour les jeunes joueurs et qu'il contribuera à l'émergence de nouvelles stars.

FC Liverpool Araujo à titre de prêt

Du renfort pour Liverpool en défense centrale. D'après la presse espagnole, Ronald Araujo ne semble toujours pas être dans les plans de Hansi Flick pour la saison à venir et sera prêté en Angle-

terre, avec une option d'achat facultative. Une décision surprenante pour l'Uruguayen, qui a signé une prolongation de contrat la saison dernière, le liant au FC Barcelone jusqu'à l'été 2031. Les Reds, en cruel manque de défenseurs centraux expérimentés après le départ d'Ibrahima Konaté pour le Real Madrid, ont trouvé en Araujo un renfort pour épauler

Virgil van Dijk dans leur charnière centrale. Selon Marca, Liverpool aura la charge complète du salaire de Ronald Araujo, permettant au FC Barcelone de réduire sa masse salariale. Une situation qui pourrait notamment faciliter la venue de Rodri, dans le viseur du club catalan, qui a déjà entamé les discussions avec Manchester City.

COUPE DU MONDE

Le ballon de la «**main de Dieu**» de Maradona aux enchères

Le ballon avec lequel Diego Maradona a marqué, notamment de la main, lors de la victoire d'anthologie de l'Argentine sur l'Angleterre au Mondial-1986 pourrait être vendu pour plus de 10 millions de dollars aux enchères fin août aux États-Unis.

Un ballon devenu légendaire. Celui avec lequel Diego Maradona a marqué de la main, lors du quart de finale de la Coupe du monde 1986, opposant l'Argentine à l'Angleterre (2-1), va être vendu aux enchères à la fin du mois d'août. Et il est estimé à plus de dix millions de dollars.

La vente organisée aux États-Unis par la maison américaine Heritage Auctions, à

l'origine de cette estimation, se tiendra du 21 au 23 août, avec une mise à prix de 2,5 millions de dollars. « Je pense que c'est le ballon le plus emblématique de l'histoire du football » et « le marché des objets de collection sportifs d'exception a fortement cru » ces dernières années, a expliqué à l'AFP Dan Imler, vice-président de la division sports de Heritage Auctions.

En 2022, le maillot porté par la star argentine lors de ce quart de finale remporté 2-1 par son équipe le 22 juin 1986 à Mexico a été vendu au prix record de 9,3 millions de dollars. Le ballon, lui, a été proposé aux enchères en 2022 puis en 2023, les offres atteignant à chaque fois près de 2 millions.

Cette rencontre, lourde de symboles quatre ans après la guerre des Malouines entre les deux pays, a grandement contribué à écrire la légende contrastée de Maradona, mort en novembre 2020 à l'âge de 60 ans. À la 51e minute, le capitaine argentin a marqué en s'aidant de la main de manière évidente, ironisant après le match en parlant de « la main de Dieu ». Seulement quatre minutes plus tard, El Pibe de Oro inscrivait un but d'anthologie, partant de son camp et éliminant quatre joueurs puis le gardien anglais. Son équipe a ensuite remporté la Coupe du monde. Heritage Auctions explique sur son site internet que l'arbitre, le Tunisien Ali Bennaceur, indique dans une

lettre datée de 2023 avoir récupéré le seul ballon utilisé pendant le match, l'avoir fait signer par ses adjoints et conservé pendant plus de trente ans. La maison d'enchères ajoute l'avoir fait authentifier par deux sociétés spécialisées dans les objets de collection sportifs, notamment sur la base de photos.





ARTS DRAMATIQUES

Hommage poignant à Abderrahmane Bouguermouh et Mohand Akli Belkhir

L'association culturelle "Djurdjura" et la boîte "Boudaoud production", ont eu la louable initiative de rendre hommage aux deux artistes disparus, Abderrahmane Bouguermouh et Mohand Akli Belkhir ; avant-hier à l'Hôtel «Lalla Aini» de Tizi-Ouzou.



La cérémonie a été marquée par la présence des familles et amis des défunts, mais aussi de nombreux artistes des 4e et 7e arts ; dont nombreux d'entre eux se sont vu décerner des attestations de reconnaissance pour la promotion des arts et de la culture du pays. A noter qu'également, les familles des deux artistes ont tété récipiendaires de trophées et cadeaux symboliques. Aussi, les veuves des regrettés Abderrahmane Bouguermouh et Mohand Akli Belkhir ont tenu à exprimer, dans une déclaration à la presse leur reconnaissance et gratitude aux organisateurs. «Toute occasion qui permet de faire revivre mon défunt époux est toujours la bienvenue», a ainsi confié la veuve de Bouguermouh, pour qui cet hommage constituait la preuve que ni l'artiste, ni «sa colline» n'étaient oubliés. Ce faisant, et tout en exprimant ses remerciements aux organisateurs de cet hommage, en présence d'anciens et de nouveaux acteurs, Djamil Bouguermouh a souligné que «même au

bout du monde, j'irai là où la vie et l'œuvre de Bouguermouh seront ressuscitées», dira-t-elle ; ne manquant pas de relever la qualité des jeunes acteurs et artistes. «Ils sont pétris de qualités et ne demandent qu'à être accompagnés dans leur carrière qui pour certains est très prometteuse», a-t-elle soutenu dans cette veine. Abondant dans le même sens, la veuve de Mohand Akli Belkhir a tenu, aussi, à dire sa reconnaissance pour ceux «qui ont fait renaître mon défunt mari et surtout braquer sur lui les projecteurs de l'actualité», confiera-t-elle. «Rendre hommage à ces deux figures de la vie culturelle nationale est non seulement une reconnaissance de leur apport à la culture nationale, mais une marque de respect aux hommes qu'ils furent et leur parcours artistique. C'est aussi un message destiné aux jeunes générations pour qu'elles découvrent le patrimoine culturel national», a souligné, pour sa part, le producteur du film documentaire qui a été présenté lors de cet hommage. Le président de l'association "Djurdjura", quant à lui, aurait aimé que cet hommage «intervienne

dans d'autres circonstances que celles que nous aurions aimés qu'elles soient, mais avec les pénibles moments que traverse le pays endeuillé par la perte des enfants de l'orphelinat d'Alger et les victimes de l'accident tragique de Boumerdès, mais aussi des incendies qui ont ravagé de nombreuses contrées du pays, on s'est contenté de cette modeste cérémonie pour offrir un espace de retrouvailles et surtout d'évocation de la carrière de ces deux géants de la culture nationale contemporaine», a-t-il fait observer. Pour rappel, réalisateur et scénariste, Abderrahmane Bouguermouh, décédé en 2013 à l'âge de 73 ans, avait réalisé plusieurs films, dont notamment «La colline oubliée» (1997), adaptation du roman de Mouloud Mammeri. Il s'agit du premier long métrage en langue amazighe produit en Algérie. Mohand Akli Belkhir, quant à lui, marqué la scène artistique nationale durant les années 1970 et 1980, d'abord en tant que chanteur, puis comme comédien. Ravi aux siens le 10 juillet 2020 à l'âge de 69 ans, le natif de Boudjima compte dans son répertoire plus de 200 titres.

RC

Béjaïa lance l'appel à candidatures pour la 15^e édition de son Festival international

Le compte à rebours est officiellement lancé, le Commissariat du Festival culturel international du théâtre de Béjaïa (FITB) vient d'ouvrir son appel à candidatures pour la compétition officielle de sa 15^e édition, qui se tiendra du 15 au 23 octobre de l'année en cours dans la ville des Hammadites a indiqué avant-hier, un communiqué du FITB. Ainsi, les troupes théâtrales professionnelles, algériennes comme étrangères, ont désormais jusqu'au 26 août pour faire acte de candidature. Cette 15^e édition marque une transition à la tête de l'institution : le réalisateur Ali Aïssaoui, déjà associé de longues dates au festival en tant qu'invité et intervenant lors des précédentes éditions, prend désormais les commandes du Commissariat, succédant au dramaturge Slimane Benaïssa qui en assurait la direction depuis plusieurs années. C'est là la principale nouveauté de cette édition 2026 : jamais, en 14 éditions, le FITB n'avait organisé de compétition officielle entre les spectacles présentés. Jusqu'ici, le festival se limitait à la programmation de pièces, hors compétition, accompagnée d'ateliers, de master-classes et de rencontres professionnelles. C'est donc bien le nouveau Commissariat, sous l'impulsion d'Ali Aïssaoui, qui a fait le choix d'introduire

pour la première fois de l'histoire du rendez-vous béjaoui un concours officiel entre les troupes participantes, une inflexion qui vient renforcer la dimension compétitive du festival, jusque-là inédite. Depuis sa création, le FITB s'est imposé comme l'un des temps forts du calendrier culturel algérien, réunissant chaque automne artistes, metteurs en scène, chercheurs et publics autour du 4^e art. L'édition 2025, placée sous le thème des langues populaires dans le théâtre africain, avait rassemblé sept pays du continent, à l'instar de l'Algérie, Tunisie, Sénégal, Burkina Faso, Mauritanie, Côte d'Ivoire et Guinée, avec la Mauritanie comme invitée d'honneur, en plus d'un hommage rendu au comédien et metteur en scène Mustapha Ayad. Le festival a également pris l'habitude de sortir des murs du Théâtre régional Abdelmalek-Bouguermouh pour irriguer les communes de la wilaya - Kherrata, Amizour, Ouzellaguen, Akbou ou Tazmalt - Ø portant le théâtre jusqu'à des publics souvent tenus à l'écart des grands événements culturels. Pour cette 15^e édition, les organisateurs annoncent vouloir affirmer cette nouvelle dimension de compétition officielle entre spectacles, avec l'ambition assumée de favoriser davantage encore l'ouverture aux expériences

théâtrales internationales. Au-delà de la joute artistique, le Commissariat entend faire du festival un espace de réflexion sur l'art théâtral et une plateforme de dialogue entre créateurs et chercheurs, une double vocation, à la fois scénique et intellectuelle, qui a toujours fait la singularité du rendez-vous béjaoui. L'édition 2026 se veut aussi un hommage au patrimoine du théâtre algérien, dans la diversité de ses écritures et de ses formes. Les troupes professionnelles, nationales comme internationales, intéressées par la compétition officielle doivent transmettre leur dossier de candidature par voie électronique, à l'adresse fitb2026@gmail.com, avant le 26 du mois en cours, date de clôture des inscriptions. Le règlement complet de la compétition ainsi que le formulaire de participation sont téléchargeables sur un espace de partage dédié, mis en ligne par le Commissariat du festival. Reste maintenant aux compagnies candidates deux semaines et demie pour boucler leurs dossiers et à Béjaïa, une fois encore, de préparer ses scènes pour accueillir, mi-octobre, la richesse du théâtre contemporain, algérien et international.

RC

CONCOURS INTERNATIONAL DE CALLIGRAPHIE ARABE AU QATAR

Un gros challenge pour les artistes algériens

Le Musée public national de calligraphie islamique de Tlemcen annonce sa participation à la 2e édition du concours international de calligraphie arabe, prévu au Qatar. Le Musée public national de calligraphie islamique de Tlemcen a annoncé sa participation à la 2e édition du concours international de calligraphie arabe intitulé «Prix de l'éthique», prévu prochainement au Qatar. Ce concours, annoncé jeudi dernier dans un communiqué, a pour vocation de promouvoir la pratique de la calligraphie arabe intimement liée à l'histoire et à la culture islamique et de la consacrer comme une expression artistique majeure. Selon le communiqué, la deuxième édition se distingue par le choix du thème de l'éthique, l'axe central autour duquel s'articulera l'évaluation technique et esthétique des œuvres. L'objectif de la manifestation est d'encourager les créateurs à travers le monde, en leur offrant un espace de compétition formel et structuré. Il s'agit, en outre, de leur permettre de développer leurs compétences, de confronter leurs expériences et de consolider de manière durable leur présence sur la scène culturelle internationale. A cet effet, le musée invite les calligraphes algériens à soumettre leurs travaux afin de représenter l'Algérie lors de cet événement d'envergure. Selon la source, la participation active de nos artistes algériens permet de documenter rigoureusement le niveau de maîtrise technique atteint par l'école algérienne et d'assurer la transmission d'une tradition solidement ancrée dans le pays. Le musée se positionne ainsi, une nouvelle fois, comme un relais direct et efficace entre les créateurs locaux et les grandes institutions organisatrices.

Les modalités de participation au concours

S'agissant des modalités pratiques de participation, le document stipule que le concours est ouvert à tous les calligraphes, sans aucune restriction de nationalité. Les candidats souhaitant prendre part à la compétition doivent impérativement transmettre leur dossier par voie électronique. La procédure d'inscription s'effectue exclusivement sur le portail numérique officiel du ministère qatari de la Culture. Les postulants doivent également y téléverser l'ensemble des pièces administratives et artistiques exigées. Les détails complémentaires relatifs aux normes techniques, au matériel strictement autorisé par le règlement et aux phrases précises devant être reproduites, sont directement consultables via le lien d'inscription.

Calendrier de l'événement

Le musée a, par ailleurs, détaillé le calendrier de l'événement. La période d'ouverture des inscriptions a débuté le 18 juin 2026. Les participants disposent d'un délai s'étalant jusqu'au 1er novembre 2026, date fixée pour la clôture définitive de la réception des candidatures. À l'issue de cette étape, un comité d'experts procédera à l'examen approfondi des œuvres. Les résultats de cette première phase de sélection seront officiellement communiqués le 14 novembre 2026. Les candidats qualifiés seront par la suite conviés au Qatar. Leur accueil est programmé à compter du 27 novembre 2026. Ce déplacement permettra aux finalistes retenus de participer à la seconde phase de la compétition qui consistera en une série d'épreuves pratiques organisées en présentiel entre le 28 novembre et le 3 décembre 2026. L'organisation de cette phase vise à évaluer les capacités d'exécution, la concentration et la précision des candidats en temps réel, sous le regard attentif du jury. Enfin, une cérémonie officielle de clôture se tiendra le 5 décembre 2026 pour procéder à l'annonce des résultats définitifs et à la remise des prix aux lauréats.

Trait d'esprit

“La patience joue contre les offenses exactement le même rôle que les vêtements contre le froid.”

Léonard de Vinci

Les appareils en veille, une dépense invisible

La Sonelgaz alerte les foyers sur la consommation discrète des appareils laissés en mode veille. Téléviseurs, ordinateurs et autres équipements continuent ainsi à utiliser de l'électricité, ce qui peut représenter jusqu'à 10 % de la consommation d'un ménage. Pour alléger la facture, l'entreprise recommande de débrancher les appareils après usage ou d'utiliser une multiprise équipée d'un interrupteur. Un geste simple, mais efficace pour économiser l'énergie et préserver le budget familial.

Déraillement à Gué de Constantine

La SNTF adapte temporairement ses trajets

Un incident survenu ce samedi a provoqué le déraillement d'un train entre Gué de Constantine et El Harrach, perturbant temporairement la circulation des trains de banlieue. Pour permettre les réparations, la SNTF a dû modifier les trajets : la gare de Baba Ali devient, le temps des travaux, le terminus pour les lignes Alger-El Affroun et Agha-Zéralda. Les équipes de la SNTF œuvrent sans relâche pour rétablir la situation au plus vite. La société invite les voyageurs à adapter leurs déplacements en conséquence et s'excuse pour la gêne occasionnée, tout en les remerciant pour leur compréhension. Elle promet de tenir informés les usagers dès que la circulation reprendra normalement.

Cisjordanie

1 631 violations israéliennes et coloniales en une semaine

Entre le 31 juillet et le 6 août 2026, le centre d'information palestinien Mo'ata a recensé 1 631 violations commises par les forces israéliennes et les colons en Cisjordanie. Parmi ces actes, on compte 268 incursions dans des villes, des villages et des camps de réfugiés, 138 arrestations et détentions, 50 tirs ayant blessé 79 Palestiniens, 351 restrictions aux barrages militaires, 84 démolitions de maisons et de biens, 189 perquisitions et confiscations, ainsi que 200 agressions commises par des colons, incluant des violences physiques, des atteintes aux lieux saints et des entraves au travail des journalistes et des équipes médicales. Ces chiffres illustrent l'intensification des exactions, marquées par des raids, des arrestations et des destructions ciblant systématiquement les Palestiniens et leurs biens.

Hadj 2027

Le tirage au sort fixé au 15 août

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports organisera, samedi 15 août, le tirage au sort destiné à établir les listes définitives des citoyens retenus pour accomplir le Hadj 1448 H/2027. L'opération aura lieu dans les sièges des Assemblées populaires communales (APC) ou dans d'autres espaces désignés par les autorités locales. Les citoyens inscrits sont invités à y assister, tandis que les candidats sont appelés à suivre les annonces de leurs communes pour connaître les résultats et se préparer aux prochaines démarches administratives, sanitaires et organisationnelles.

Vague de chaleur sur plusieurs wilayas

Les services de l'Office national de la météorologie ont émis hier un bulletin météorologique spécial classé en vigilance orange. Une vague de chaleur touche plusieurs régions du pays et devrait se prolonger jusqu'à lundi. À Chlef, Relizane et Aïn Defla, les températures maximales ont atteint hier 44 à 45 °C. Les minimales resteront élevées, entre 28 et 30 °C. Plus à l'est, Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf entreront dans la même vigilance dimanche et lundi, avec des pointes attendues entre 40 et 42 °C. D'autres wilayas sont également concernées dès samedi matin et jusqu'à dimanche soir. Tizi Ouzou, Boumerdès, Alger, Tipaza, Mostaganem, Oran et Aïn Témouchent devraient enregistrer des maximales de 36 à 38 °C. Les météorologues insistent sur la nécessité de rester vigilant, surtout aux heures les plus chaudes de la journée. Ces niveaux de chaleur imposent des précautions simples : limiter les expositions prolongées, s'hydrater régulièrement et protéger les personnes les plus fragiles.

70 000 fidèles prient à Al-Aqsa malgré les restrictions

Environ 70 000 fidèles ont accompli, vendredi passé, la prière à la mosquée Al-Aqsa, à Jérusalem-Est occupée, malgré le dispositif sécuritaire renforcé imposé aux portes du lieu saint et aux entrées de la Vieille Ville. Des barrages ont été installés dans les accès menant à la mosquée, tandis que les fidèles étaient soumis à des contrôles d'identité et à des fouilles minutieuses. Plusieurs citoyens se sont toutefois vu refuser l'entrée, dans le cadre des restrictions qui continuent de limiter l'accès des Palestiniens à leur lieu de culte. Malgré ces entraves, des milliers de fidèles ont réussi à rejoindre Al-Aqsa, réaffirmant leur attachement à la prière et à leur présence dans ses esplanades. Ces mesures interviennent alors que les incursions de colons se poursuivent sous la protection des forces israéliennes. Selon des sources locales, 162 colons avaient pénétré jeudi dans les cours de la mosquée par la porte des Maghrébins, avant de repartir par la porte d'Al-Silsila.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :

028 26 99 24

L'EXPRESS

DÉCÈS DU CHEIKH KAÂBACHE

Le président Tebboune salue sa mémoire

Le président Abdelmadjid Tebboune a rendu hier un hommage solennel à Cheikh Saïd Hadj Mohamed Ben Brahim, plus connu sous le nom de Kaâbache, décédé vendredi à l'âge de 96 ans.

Dans son message, le chef de l'État a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt, à la famille révolutionnaire ainsi qu'à ses élèves et disciples. Il a salué en lui une stature nationale et religieuse de premier plan, un homme qui a consacré sa vie à sa foi, à sa patrie et à la diffusion d'un islam de modération. Né en 1929 à Tadjnint, dans la cité historique d'El Atteuf, wilaya de Ghardaïa, berceau de nombreux oulémas, Cheikh Kaâbache a traversé le siècle en gardant le même cap. Moudjahid pendant la guerre de libération nationale, il a ensuite choisi le chemin de l'enseignement. Formé à l'université Zitouna de Tunis, il a rejoint, au lendemain de l'indépendance, le secteur de l'Éducation nationale. Enseignant, directeur d'établissement, il a formé plusieurs générations d'élèves attachés à la langue arabe et aux valeurs de l'islam. Son autorité s'étendait bien au-delà des salles de classe. Exégète reconnu du Coran, prédicateur respecté, il a consacré des décennies à l'orientation religieuse, à la réforme de la société et à la promotion de la tolérance et du juste milieu. Entre 2002 et 2006, il a présidé l'association Ennahda. Dans la région du M'zab, où il était une figure respectée, sa sagesse et sa connaissance des traditions locales en ont fait un médiateur naturel, un homme



de dialogue et de cohésion. Le président Tebboune a particulièrement souligné son érudition dans le tafsir et son engagement constant au service de la nation, aussi bien pendant la guerre qu'après l'indépendance. En cette circonstance douloureuse, il a prié Allah d'entourer le défunt de Sa miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et d'accorder pa-

tience et réconfort à ses proches. La disparition de Cheikh Kaâbache a suscité une vive émotion à travers le pays. Son héritage scientifique, éducatif et spirituel reste présent. Il laisse derrière lui non seulement des disciples formés à son école, mais aussi l'exemple d'une vie où le savoir, la foi et le service de la patrie n'ont jamais été séparés. R. N.

DÉTENU PENDANT PRÈS DE DEUX SEMAINES PAR UN GROUPE CRIMINEL ARMÉ

L'Algérie accueille un ressortissant allemand enlevé au Niger

Le ressortissant allemand Ulumaskan Sinan, enlevé il y a deux semaines au Niger par un groupe criminel armé, a été pris en charge vendredi 7 août par les services de sécurité de l'Armée nationale populaire (ANP). Rapatrié dans un premier temps vers la base de déploiement secondaire d'In Guezzam, relevant de la 6^e Région militaire, il a ensuite été transféré à bord d'un appareil militaire spécial vers la base aérienne de Boufarik, dans la 1^{re} Région militaire. Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), le ressortissant allemand est actuellement en bonne santé et devrait être remis prochainement aux autorités

allemandes afin de regagner son pays. S'exprimant après sa prise en charge, l'ex-otage est revenu sur les conditions de sa séquestration, qui a duré près de quatorze jours. Il a notamment remercié les forces armées algériennes pour la qualité de l'accueil et des soins qui lui ont été prodigués dès son arrivée sur le territoire national. Le ressortissant allemand a également exprimé sa gratitude aux plus hautes autorités de l'État, notamment au président de la République, chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, pour les efforts déployés ayant permis le dénouement de cette affaire et son retour sain et sauf. R. N.

